

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. III.—No. 3.

MONTREAL, JEUDI, 18 JANVIER, 1872.

ABONNEMENT, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTS.

GALERIE NATIONALE.

HENRY GUSTAVE JOLY.

Bonne taille et bonne mine, maintien noble et distingué, chevelure frisée, grisonnante, épaisse moustache, nez vigoureux et hardi, l'air d'un militaire en congé. Orateur aimable, à la parole souple, élégante et facile, polie, originale et caustique, à la répartie fine. Dénué de fortes passions, délicat et mesuré dans ses paroles comme dans ses actions, ne recherchant ni le bruit ni l'éclat, son éloquence n'offre pas les grandes émotions, les élans spontanés qui constituent le véritable orateur; sachant néanmoins décocher un trait avec habileté mais retenant toujours à demi la main pour ne pas trop blesser son adversaire. Esprit curieux, vif et bien cultivé, préférant les choses utiles et pratiques aux grandes conceptions, aux théories profondes. Conscience droite et sévère, exempte de préjugés et de faiblesses, inaccessible aux séductions et aux roueries de la politique. Riche, très riche et charitable en proportion, les mains toujours ouvertes pour toutes les misères, toutes les bonnes œuvres.

Homme de progrès, s'occupant d'agriculture, d'industrie et de chemins de fer, ne ménageant ni son temps ni son argent, quand il s'agit d'entreprises publiques. Plus heureux dans ses vastes domaines, au milieu de ses nombreux travailleurs à la main calleuse et au teint bruni par le soleil que dans les salons parfumés ou la Chambre des députés. On dirait alors, à le voir, ces nobles seigneurs de France, qui, après la révolution française, cherchèrent dans les bienfaisants travaux de l'industrie et de l'agriculture le rétablissement de leur fortune et l'oubli de leurs malheurs politiques.

Faisant le bien naturellement, sans ostentation, sans enthousiasme, et sans raisonnement, par la droiture seule de son esprit, sachant concilier ses actes et ses paroles avec ses principes. Caractère doux, humble et bienveillant, préférant de perdre le succès d'une spirituelle ironie que de blesser quelqu'un.

Honnête jusqu'à la naïveté, jusqu'au point d'ignorer qu'on peut ne pas l'être, trouvant tout naturel qu'on lui reproche ses défauts; un autre Norbert Morin sous ce rapport. Protestant comme son père, canadien-français comme sa mère, excellent chrétien, fidèle représentant des idées politiques et religieuses de ses électeurs. Un jour, il a déclaré que dans le cas où ses croyances religieuses viendraient en conflit avec celles de ses constituants, il leur remettrait son mandat entre les mains. Lors de la discussion de la Confédération, il dénonça en termes chaleureux les dangers que le nouveau régime renfermait pour la nationalité canadienne-française. Personne ne parla avec plus de conviction et de talent. Son appel au sentiment national de la majorité bas-canadienne est un beau morceau d'éloquence. Il trouva dans cette circonstance solennelle une énergie et une vivacité qu'il déploie rarement.

Tout ce qu'il faut pour jeter de l'éclat sur une Chambre d'Assemblée, mais non pas, peut-être, pour être chef d'un parti, du moins dans un temps où il ne suffit pas d'avoir des principes et du talent. Trop délicat pour être intrigant, trop indépendant pour être diplomate et trop loyal pour être dissimulé. Plus fait pour l'escar-

mouche que pour la bataille rangée, pour être le capitaine d'un corps de chasseurs que général en chef d'une armée, aimant à se battre, poitrine nue, visière levée, peu soucieux des dépouilles de l'ennemi, pourvu que l'honneur du drapeau soit sauf. Serait très-ennuyé de renverser le gouvernement, ne demanderait pas mieux que de faire comme Cincinnatus après la victoire, serait capable de laisser le pouvoir à ses adversaires s'ils promettaient de faire mieux à l'avenir.

Politique peu encourageante, il faut l'avouer, pour les hommes ardents ou pressés d'arriver, rien d'étonnant qu'ils fassent entendre des murmures autour de la tente de leur aimable mais trop paisible général. Plusieurs fois on lui a reproché de manquer d'habileté, de tactique, de ressources et même de dévouement pour le parti, de trop sacrifier des exigences de la discipline politique aux nobles impulsions de sa nature. M. Joly n'ayant besoin de rien, et ne cherchant ni les honneurs ni les richesses, n'agissant que par devoir, croit avoir tout fait, lorsque sa conscience est satisfaite et qu'il a franchement exposé sa manière de voir. L'expérience et les circonstances exceptionnelles peuvent seules donner à ses facultés et à ses sentiments une surexcitation qui ne lui est pas naturelle.

Quoiqu'il en soit, M. Joly est un de ces hommes dont un parti et un pays s'honorent avec raison; hommes de bien! qui ont tout ce qu'il faut pour gouverner leurs semblables, excepté, peut-être, ce qu'on ne devrait pas avoir et ce qui ne serait pas nécessaire dans une société vraiment morale et chrétienne. Hommes de principes et de convictions qui méritent d'autant plus la popularité qu'ils la recherchent moins!

M. Joly est sans doute de ceux qui croient que le vrai mérite et la véritable grandeur ne consistent pas à avoir plus de ruse et d'audace que les autres, mais plus de vertu et d'honnêteté.

Que M. Joly devienne plus habile, meilleur tacticien, tant mieux! Mais plaise au ciel qu'avant tout il reste honnête homme! car, tel qu'il est, ce sera une des plus belles figures de notre histoire.

Il est fils du défunt M. Gaspard-Pierre-Gustave Joly, seigneur de Lotbinière et Membre du Conseil Législatif de cette province. Sa mère était une demoiselle de Lotbinière, une des plus nobles et des plus anciennes familles du Bas-Canada. Il est né en France, le 5 décembre 1829, et a reçu son éducation à Paris. Il fut admis au Barreau en 1855 et élu en 1861 membre pour le comté de Lotbinière dans le parlement des deux provinces unies. Depuis la Confédération il représente ce beau comté dans les deux Chambres.

Il est Président de la Chambre d'Agriculture et l'un des membres et principaux officiers de plusieurs sociétés utiles. Il est aussi lieutenant ou capitaine dans le premier bataillon de milice du comté de Lotbinière.

Les habitants de ce comté savent apprécier l'importance d'avoir parmi eux un homme de bien, d'intelligence et de progrès comme M. Joly, et quoique leur représentant ne partage pas leurs croyances, ce qu'ils regrettent, ils ont cependant la plus grande confiance en lui et ne manquent aucune occasion de lui prouver leur estime et leur reconnaissance.

L. O. DAVID.

ÇA ET LÀ.

TREMBLEMENT DE TERRE ET PROPÉTIE.

Québec a eu les émotions d'un tremblement de terre le 9 au soir vers huit heures.

D'abord, un bruit sourd, semblable aux roulements du tonnerre, se fit entendre et les maisons furent ébranlées jusque dans leurs bases, puis, les poêles, les meubles, etc., tout se ressentit de la secousse. Le mouvement imprimé au sol venait de l'ouest, comme on a pu le remarquer.

Ceux qui étaient occupés à pêcher la petite morue dans les cabanes élevées sur la rivière St. Charles ont aussi senti vivement le choc.

Néanmoins, nous sommes heureux de n'avoir à enregistrer aucun accident causé par ce tremblement de terre.

On prétend que ce qui contribuait à augmenter la frayeur de la population de Québec est la connaissance d'une prédiction par laquelle il doit y avoir dans le cours de ce mois une grande noirceur de trois jours pendant laquelle tous ceux qui sortiront sans avoir un cierge béni à la main, mourront immédiatement.

La prophétie des trois jours de noirceur a été faite par la vénérable Anna Maria Taigi, qui a fait certaines prédictions dont plusieurs se sont réalisées. C'est elle qui a annoncé que Pie IX règnerait vingt-sept ans.

Elle a prédit deux grands châtiments, un pour ainsi dire céleste, l'autre terrestre. Celui-ci qui consistera en guerres, en révolutions et en calamités, étant fini, l'autre tombera du Ciel sur la terre. Dans une autre des prédictions faites par Anna Maria, ce châtimement est ainsi écrit: "il y aura une grande obscurité pendant trois jours et trois nuits. La peste sévira en même temps, surtout contre les ennemis de la religion.

"Tant que dureront ces ténèbres, le feu ne brillera point, et ceux-là seulement qui seront pourvus de choses (cierges bénis,) pourront voir. Les fidèles sont exhortés à ne point chercher à examiner le ciel pendant ce temps; et tous ceux qui s'approcheront des fenêtres ou sortiront de leur maison dans l'intention de décrire ce qui se passe au firmament, seront aussitôt frappés. Le temps que durera cette plaie devra être passé en prières, et surtout à réciter le Rosaire.

"Le directeur spirituel de la vénérable disant en 1864: Il est très vrai que la vénérable servante de Dieu a annoncé la plaie, des trois jours de ténèbres s'étendant sur toute la terre. Tant que dureront les ténèbres que les fenêtres soient fermées, et que tous évitent de s'en approcher, et passent le temps à réciter le Rosaire et en prières.

"L'Eglise ne s'étant pas prononcée sur la valeur de ces prédictions, il est impossible aujourd'hui de savoir quelle autorité elles peuvent avoir. Dieu peut bien amener le triomphe de l'Eglise par des moyens naturels."

Il est bon d'ajouter que si cette prophétie se réalise ce ne peut être que dans plusieurs mois; mais il ne faut pas prendre cela trop à la lettre.

UNE DÉCOUVERTE.

Le Journal des Trois-Rivières, après beaucoup de recherches et d'informations, a enfin pu mettre la main sur la corde qui doit nous pendre ou la phrase, la phrase terrible qui doit nous pendre.

Nous avons écrit une fois, quel moment d'aberration!... qu'au lieu de nous diviser en ultramontains et en gallicans et de nous déchirer à belles dents, sans trop savoir pourquoi, nous ferions bien mieux de nous unir pour travailler à la prospérité du pays et n'avoir d'autre programme que celui de l'industrie.

Le Journal des Trois-Rivières, dit qu'il y a de l'impiété là-dedans, ou presque de l'impiété. C'est évident, notre confrère est bon même de ne pas dire plus. Il a raison; il n'y a qu'un

moyen de prospérer et de garder la population ici, c'est de nous diviser en ultramontains et en gallicans. J'ai même un plan qui produirait les plus heureux résultats. Comme il n'y a pas grand chose à faire l'hiver, nous pourrions former deux camps, d'un côté les Ultramontains et de l'autre les Gallicans. Les deux armées passeraient l'hiver à se peloter. Les Gallicans auraient des pelotes de neige rouge et les Ultramontains des pelotes de neige blanche.

La population serait tellement charmée de ces combats qu'elle oublierait de s'en aller aux Etats-Unis; sans compter que la religion serait beaucoup plus florissante et la foi plus vivace.

J'oubliais de dire que pour distinguer les Ultramontains des Gallicans, tout le monde serait obligé de baiser la comédie infernale et de fouler aux pieds le livre de M. le juge Beaudry sur les fabriques. Tous ceux qui refuseraient de se soumettre à cette obligation seraient des Gallicans.

ON DIT

Que M. le juge Loranger à son retour d'Europe laisserait le banc pour entrer dans la politique sous la bannière du nouveau parti.

Que l'hon. M. Laberge ex-juge et ex-ministre serait le rédacteur du nouveau journal.

Que M. Doure et M. Dessaulles voyant d'un mauvais œil la formation du nouveau parti, fonderaient un journal radical comme l'ancien *Avenir*.

Qu'il y aurait lutte alors entre ces deux nouveaux journaux.

Que l'hon. M. Dorion resterait neutre entre les deux fractions du parti libéral et songerait plus que jamais à laisser la vie publique.

Que quelques-uns de ses amis le blâmeraient de se retirer au moment où ils croient qu'il va être appelé au pouvoir par le parti Black-MacKenzie.

Que M. Jetté se présenterait dans la Division Est de Montréal contre Sir George Cartier.

Que M. Brydges lutterait contre l'hon. John Young, dans la Division Ouest, M. Young se présentant avec le programme du nouveau parti.

Que l'hon. juge Berthelot aurait des velléités d'entrer dans la vie publique après avoir fait un voyage en Europe.

Que Sir John A. Macdonald serait nommé d'ici à un an gouverneur de la *Confédération*, qui deviendrait alors un pays indépendant sous la protection morale de l'Angleterre.

Que Lord Lisgar serait le dernier gouverneur anglais de la *Confédération*.

Que le clergé, dans le diocèse de Québec sera complètement neutre dans les prochaines élections, à la demande de Sa Grâce l'archevêque de Québec.

Que dans le diocèse de Montréal le clergé est en faveur d'une réaction.

P. S. On dit que tout est arrangé. Les chefs du parti libéral consentent à s'effacer et acceptent la situation qui leur est faite par la nouvelle organisation.

MM. PERRAULT ET JETTÉ.

Quelles que soient les opinions qu'on entretienne sur le programme du nouveau parti, il est une chose que nous ne pouvons nous empêcher de louer, ce sont les efforts faits par M. Jetté et Perrault pour faire entrer complètement le parti libéral dans la voie catholique et pour stimuler l'opinion publique en faveur de l'industrie.

A cette époque d'indifférence et d'apathie on devrait voir avec plaisir des jeunes gens de talent s'imposer des sacrifices pour faire une réaction salutaire dans l'opinion publique et dans le parti auquel ils appartiennent. S'ils croient faire du bien qu'ils ne se laissent pas arrêter par la critique.

On veut faire croire qu'ils veulent être les chefs du nouveau parti; on sait bien que ce n'est pas le cas. Ils posent un principe, un programme et ils disent: "voilà ce que nous voulons," sachant bien que les chefs ne manqueront pas, lorsque le temps sera arrivé.

Il faut avouer, par exemple, que plusieurs des membres du nouveau parti ne sont pas des modèles de discrétion, on ferait aussi bien de tenir des assemblées publiques; ce serait même mieux, car on échapperait à l'inconvénient de choses mal rapportées.

On s'occupe beaucoup, dans le Barreau de Montréal, de la nomination du nouveau juge qui doit siéger à la Cour de Circuit.

La rumeur s'accrédite que l'heureux avocat sera M. F. P. Pominville, de la société Cartier, Pominville et Bétournay.

Plusieurs changements doivent avoir lieu dans le monde politique et judiciaire; mais le gouvernement veut attendre aux prochaines élections pour faire tout cela. Faut-il que la justice attende elle aussi?

En attendant que les partis s'organisent sur des bases sérieuses, avec des idées pratiques et des moyens efficaces de remédier à la situation actuelle du pays, ceux qui, pour une raison ou pour une autre, se trouvent en dehors des luttes de partis, n'ont qu'une chose à faire, c'est de répandre des connaissances dans la population, de lui enseigner ses devoirs et de lui montrer les voies où elle trouvera le bonheur et la prospérité, de l'engager enfin à élire avant tout des hommes de cœur et d'intelligence.

M. Mullarky qui vient d'acheter la magnifique propriété de

M. McNaughton pour \$31,251, avait fait faillite, il y a plusieurs années, et il avait obtenu sa décharge, et par conséquent, légalement, il ne devait plus rien.

Il y a quelques jours, il écrivait une lettre à ses créanciers et leur demandait de se rendre à son bureau le lendemain. Les créanciers y allèrent et furent bien surpris de recevoir chacun un billet pour le montant des créances qu'ils croyaient perdues. Leurs dettes réunies forment \$15,000.

Cet acte d'honnêteté n'a pas besoin de commentaires.

M. Mullarky est un Irlandais catholique.

M. F. X. St. Charles, conseiller pour le quartier St. Jacques, ayant annoncé qu'il ne pouvait plus aller au Conseil, les électeurs de ce quartier se préparent à élire M. François Contant, qui a déjà été membre de la Corporation pendant plusieurs années. On sait que M. Contant est un homme intelligent, plein d'énergie et d'activité, qui connaît bien les affaires publiques.

On lit dans la *Nation*:

S'il faut en croire l'*Echo de Lévis*, on dit à Québec que M. L. O. David sera le rédacteur du *Canadien*, sous sa nouvelle administration. Cela nous paraît pour le moins improbable. Ce serait bien le cas de s'écrier: *mirabile dictu*, si c'était vrai.

Oui, mais ce n'est pas vrai; il n'en a pas même été question, et nous sommes certain qu'il n'en sera pas question.

On lit dans la *Minerve*:

L'OPINION PUBLIQUE ET LE NOUVEAU PARTI.—Le dernier numéro de l'*Opinion Publique* contient un article de M. L. O. David que nous trouvons absolument injuste à notre égard. Citons d'abord:

La *Minerve* a jugé à propos de détruire l'impression produite par un de ses derniers articles sur la question industrielle. Parlant, dans son numéro du 5 janvier, du nouveau parti dont le principal objet est de développer les ressources du pays, elle fait la déclaration suivante:

"Nous voulons comme eux, le développement des ressources nationales; mais nous ne les voulons pas par la division. Quant à la position du parti conservateur, elle est bien simple; il imposerait certainement ses vues sur le développement de l'industrie à ses chefs, si ces derniers ne comprenaient pas les besoins de notre époque. L'heure de l'action est arrivée; elle ne pouvait arriver avant. Nos hommes publics ont tout organisé, l'autonomie politique, les communications, la législation. Nous sommes prêts maintenant à pousser l'industrie. Nous avons perdu beaucoup de notre temps en luttes stériles. Une opposition fâcheuse en était la cause. Le public est fatigué de ces tiraillements et le parti conservateur est aujourd'hui assez fort pour s'y soustraire."

En sorte que les deux partis qui se préparent à la lutte inscristent sur leur drapeau le même motto: le développement immédiat de nos ressources industrielles.

M. Joseph Perreault, le principal organisateur du nouveau parti, nous a fait l'honneur, dans sa lettre de lundi dernier, de nous remettre sous les yeux le même extrait que l'*Opinion Publique* fait de l'un de nos articles; mais nous regrettons que notre confrère de l'*Opinion Publique* n'ait pas tenu compte de notre réponse à M. Joseph Perreault.

Voici ce que nous disions:

"Il n'y a pas de contradiction dans ces deux citations de la *Minerve* mises en regard par M. Perreault. Nous sommes opposé à un système général de protection; mais il y a quatre ans, ce que le nouveau parti qui croit avoir inventé l'industrie, ignore sans doute, que nous demandons la protection sur le fer, le sucre, la bière et quelques autres articles spéciaux. Oui, c'est le temps d'agir. Pour M. Perreault, agir, c'est probablement demander l'annexion ou le Zollverein ou toute espèce de système qui doit nous englober; pour nous, agir, c'est organiser une bonne éducation industrielle et des encouragements officiels pour l'industrie sous le système actuel. Opérer sur le connu, avant de courir vers l'inconnu: voilà la position du parti conservateur. Le nouveau parti qui semble croire qu'on peut faire pousser l'industrie d'un mot, paraît aussi croire que tout le secret du mouvement industriel repose dans une question de tarif. Le tarif vient en dernier lieu pour favoriser l'industrie; mais d'abord faut-il créer l'idée industrielle: ce à quoi ne suffisent pas des déclarations et des programmes platoniques."

Nous n'avions aucunement senti le besoin "de détruire l'impression produite" par notre premier article, et lorsque nous disions: "L'heure de l'action est arrivée, nous ne faisons que répéter ce que nous avions déjà dit. Comment faut-il agir? Voilà en effet la véritable question.

Le nouveau parti répond: Par la Protection contre l'Angleterre.

A notre tour nous répondions: Par une bonne éducation industrielle et par des encouragements officiels à l'industrie dans certaines limites.

Assurément tous les partis s'accordent à professer que nos ressources doivent être développées immédiatement; ce serait une curieuse plaisanterie que d'entendre le contraire. Pour notre part, nous avons indiqué quelques uns des moyens que nous croyons convenables, et nous ne méritons pas cette apostrophe de l'*Opinion Publique*.

Nous avons compris que la *Minerve* avait prétendu, il y a quelques jours, que nous n'étions pas mûrs pour l'industrie. Notre confrère ayant ensuite dit que le temps de l'action était arrivé, nous avons été heureux d'enregistrer cette déclaration importante, et nous ne croyons pas être injuste envers la *Minerve* en manifestant le plaisir que nous faisait éprouver cette déclaration.

Nous avons déjà rendu hommage à la franchise avec laquelle la *Minerve* reconnaissait la nécessité du développement immédiat de nos ressources industrielles, et nous avons constaté le bien qu'elle faisait en prenant une pareille position sur cette question. Lorsqu'un journal, comme la *Minerve*, dit au gouvernement que le temps de l'action est arrivé, on peut espérer en l'avenir.

Quant aux moyens qu'elle suggère, la question est de savoir s'ils sont suffisants. La *Minerve* dit qu'il y a quatre ans qu'elle demande la protection. Va-t-elle la demander encore en vain pendant quatre ans?

L. O. DAVID.

UN EXEMPLE DE DÉPRAVATION.

Les procès des communistes révèlent à quelles aberrations peut se porter une société quand elle n'est pas guidée par aucun principe de morale et de religion.

On faisait, il y a quelque temps, le procès d'une institutrice, accusée de complicité dans les crimes de la Commune et surtout dans le meurtre des généraux Thomas et Lecompte. Un exemple donnera l'idée de tous les autres.

INTERROGATOIRE DE L'ACCUSÉE.

M. LE PRÉSIDENT.—Vous avez entendu les faits dont on vous accuse; qu'avez-vous à dire pour votre défense?

L'ACCUSÉE.—Je ne veux pas me défendre, je ne veux pas être défendue; j'appartiens tout entière à la révolution sociale, et je déclare accepter la responsabilité de tous mes actes. Je l'accepte tout entière et sans restriction. Vous me reprochez d'avoir participé à l'assassinat des généraux? A cela, je répondrais oui, si je m'étais trouvée à Montmartre, quand ils ont voulu faire tirer sur le peuple; je n'aurais pas hésité à faire tirer moi-même sur ceux qui donnaient des ordres semblables; mais lorsqu'ils ont été prisonniers, je ne comprends pas qu'on les ait fusillés, et je regarde cet acte comme une insigne lâcheté!

Quand à l'incendie de Paris, oui, j'y ai participé. Je voulais opposer une barrière de flammes aux envahisseurs de Versailles. Je n'ai pas de complices pour ce fait, j'ai agi d'après mon propre mouvement.

On me dit aussi que je suis complice de la Commune! Assurément oui, puisque la Commune voulait, avant tout la révolution sociale, et que la révolution sociale est le plus cher de mes vœux; bien plus, je me fais l'honneur d'être l'un des promoteurs de la commune. Elle n'est d'ailleurs pour rien, pour rien, qu'on le sache bien, dans les assassinats et les incendies: moi qui ai assisté à toutes les séances de l'hôtel de ville, je déclare que jamais il n'y a été question d'assassinat ou d'incendie.

Un jour, je proposais à Ferré d'envahir l'Assemblée; je voulais deux victimes, M. Thiers et moi, car j'avais fait le sacrifice de ma vie, et j'étais décidée à le frapper.

M. LE PRÉSIDENT.—Dans une proclamation vous avez dit qu'on devait, tous les vingt-quatre heures, fusiller un otage?—R. Non, j'ai seulement voulu menacer. Mais pourquoi me défendriez-vous? Je vous l'ai déjà déclaré, je me refuse à le faire. Vous êtes des hommes qui allez me juger; vous êtes devant moi à visage découvert; vous êtes des hommes, et moi je ne suis qu'une femme, et pourtant je vous regarde en face. Je sais bien que tout ce que je pourrais vous dire ne changera en rien votre sentence. Donc, un seul et dernier mot avant de m'asseoir. Nous n'avons jamais voulu que le triomphe des grands principes de la Révolution; je le jure par nos martyrs tombés sur le champ de Satory, par les martyrs que j'accable encore ici hautement, et qui un jour trouveront bien un vengeur.

Encore une fois, je vous appartiens; faites de moi ce qu'il vous plaira. Prenez ma vie si vous le voulez; je ne suis pas femme à vous la disputer un seul instant.

M. LE PRÉSIDENT.—Vous déclarez ne pas avoir approuvé l'assassinat des généraux, et cependant on raconte que, quand on vous l'a appris, vous vous êtes écriée: "On les a fusillés, c'est bien fait!"—R. Oui, j'ai dit cela, je l'avoue. Je me rappelle même que c'était en présence des citoyens Le Moussu et Ferré.

D. Vous approuviez donc l'assassinat?—R. Permettez, cela n'en était pas une preuve; les paroles que j'ai prononcées avaient pour but de ne pas arrêter l'élan révolutionnaire.

D. Vous écriviez aussi dans les journaux; dans le *Cri du peuple*, par exemple?—R. Oui, je ne m'en cache pas.

D. Ces journaux demandaient chaque jour la confiscation des biens du clergé et autres mesures révolutionnaires semblables. Telles étaient donc vos opinions?—R. En effet; mais remarquez bien que nous n'avons jamais voulu prendre ces biens pour nous; nous ne songions qu'à les donner au peuple pour augmenter son bien-être.

D. Vous avez demandé la suppression de la magistrature?—R. C'est que j'avais toujours devant les yeux les exemples de ses erreurs. Je me rappelais l'affaire Lesurques et tant d'autres.

D. Vous reconnaissez avoir voulu assassiner M. Thiers?—R. Parfaitement... Je l'ai dit et je le répète.

Louise Michel a fait ces diverses réponses d'un ton plein d'assurance. Souvent des murmures d'indignation se font entendre dans l'auditoire, mais l'accusée paraît ne pas s'en apercevoir. Une ou deux fois seulement, elle s'est retournée et a souri dédaigneusement.

Peu de témoins ont été assignés, les faits reprochés à Louise Michel n'étant pas discutés par elle.

L'audition des témoins ne présente aucun intérêt.

M. le capitaine Dailly prend la parole. Il demande au conseil de retrancher de la société l'accusée, qui est pour elle un danger continu. Il abandonne l'accusation sur tous les chefs, excepté sur celui de port d'armes apparentes ou cachées dans un mouvement insurrectionnel.

Me Haussman, à qui la parole est ensuite donnée, déclare que devant la volonté formelle de l'accusée de ne pas être défendue, il s'en rapporte simplement à la sagesse du conseil.

M. LE PRÉSIDENT.—Accusée, avez-vous quelque chose à dire pour votre défense?

Louise Michel.—Ce que je réclame de vous, qui vous affirmez conseil de guerre, qui vous donnez comme mes juges, qui ne vous cachez pas comme la commission des grâces, de vous qui êtes des militaires et qui jugez à la face de tous, c'est le champ de Satory, où sont déjà tombés nos frères.

Il faut me retrancher de la société; on vous dit de le faire; eh bien! le commissaire de la République a raison. Puisqu'il semble que tout cœur qui bat pour la liberté n'a droit qu'à un peu de plomb, j'en réclame ma part, moi! Si vous me laissez vivre, je ne cesserai de crier vengeance, et je dénoncerai à la vengeance de mes frères les assassins de la commission des grâces...

M. LE PRÉSIDENT.—Je ne puis vous laisser la parole si vous continuez sur ce ton.

Louise Michel.—J'ai fini... Si vous n'êtes pas des lâches, tuez moi...

Après ces paroles, qui ont causé une profonde émotion dans l'auditoire, le conseil se retire pour délibérer. Au bout de quelques instants, il rentre en séance, et aux termes du verdict, Louise Michel est à l'unanimité condamnée à la déportation dans une enceinte fortifiée.

On ramène l'accusée et on lui donne connaissance du jugement. Quand le greffier lui dit qu'elle a vingt-quatre heures pour se pourvoir en révision: "Non! s'écrie-t-elle, il n'y a point d'appel; mais je préférerais la mort!"

L'ASSASSINAT DE FISK.

Les journaux n'ont parlé que de cela durant toute la semaine dernière. "Jamais dit le *Courrier des Etats-Unis*, depuis l'assassinat de Lincoln la ville de New-York n'avait été soudainement mise dans un tel émoi.

Il y a quelques mois, une femme, miss Mansfield, ancienne maîtresse de Fisk, dit-on, réclamait du fameux spéculateur millionnaire, une somme de \$45,000, qu'elle avait déposée entre ses mains. Fisk nia le dépôt et l'affaire fut portée devant les tribunaux par miss Mansfield et son amant Edmund Stokes, qui a tiré le coup fatal. Il paraît que la cause prenait une mauvaise tournure pour les réclamants, car Fisk prétendit que la partie adverse ne voulait que lui extorquer de l'argent et il réussit à prouver qu'elle voulait faire du chantage. C'est en apprenant qu'une poursuite allait être dirigée contre lui que Stokes prit la détermination de se venger de son ennemi.

Voici comment se passa le drame terrible, samedi le 6 janvier :

Vers 4½ heures de l'après-midi, la voiture de M. James Fisk, jr., suivait Broadway, se dirigeant vers l'hôtel Grand Central. A quelque distance derrière venait un coupé, qui s'arrêta à proximité de Bleecker street. M. Edward Stokes en descendit, et marchant rapidement le long du trottoir, s'enfonça dans le corridor principal de l'hôtel au moment même où la voiture de M. Fisk s'arrêtait devant la porte réservée aux dames. M. Fisk demanda au jeune garçon, gardien de cette porte, si madame Moss était chez elle. Il lui fut répondu que non, mais que Mlle Moss y était. Alors il traversa le vestibule et se mit à monter l'escalier, suivi du jeune homme. Comme il gravissait les premières marches, M. Stokes, arrêté au palier au-dessus, appuya un revolver sur la rampe et tira précipitamment deux coups sur M. Fisk, qui tomba en s'écriant : "Pour l'amour de Dieu, personne ici ne mesurera-t-il ?"

Un chirurgien, résident de Boston, qui se trouvait sur un palier supérieur, descendit en toute hâte au bruit des détonations, et soulevant M. Fisk, du bras duquel le sang s'échappait en abondance, lui demanda : Qu'y a-t-il donc ?—On m'a tiré dessus, répondit le blessé avec un effort évident.

D'autres personnes étant immédiatement accourues, M. Fisk fut porté sur un lit, déshabillé et examiné par un médecin qui constata d'abord que le bras avait été traversé de part en part par un projectile qui avait laissé un trou aussi gros que ceux faits par les balles des pistolets de marine ; ensuite, qu'une deuxième balle avait pénétré dans l'abdomen, à trois pouces au-dessus et deux pouces à droite du nombril et avait déterminé une hémorragie interne. Ce premier examen achevé, le blessé demanda de l'eau-de-vie et de l'eau, but et pria le docteur de sonder sa blessure dans l'abdomen ; mais la balle avait pénétré si profondément qu'aucun instrument de sonde ne se trouva assez long pour permettre d'en constater la position. M. Fisk dit ensuite au docteur Triplet :—Docteur, si je dois mourir, je veux le savoir. Je n'ai pas peur de la mort, mais, si encore une fois, je dois mourir je tiens à être prévenu d'avance.—Colonel, répondit le médecin, vous ne mourrez pas cette nuit, ni demain je l'espère.

Cette prophétie du docteur ne devait malheureusement pas se réaliser.

Une des personnes qui entouraient M. Fisk lui demanda encore :—Savez-vous qui vous a attaqué ?—Stokes, répondit-il.

Pour en revenir à M. Stokes, sitôt après avoir vu tomber sa victime, il avait rapidement descendu l'escalier, et en passant devant le propriétaire de l'hôtel, M. Powers, assis devant son bureau, lui avait dit : "On vient de tirer sur un homme, à l'entrée réservée des dames." Ces mots prononcés, il avait passé dans les salons de coiffure du rez-de-chaussée de l'hôtel, dont les portes de derrière s'ouvrent sur Mercer street. Mais son agitation avait éveillé les soupçons de M. Powers, qui le suivit en criant : "Arrêtez cet homme !" L'assassin se mit à courir, mais il glissa sur les dalles. Aussitôt, une demi-douzaine de messieurs qui étaient en train de se faire raser, s'élançèrent, la serviette sous le menton, sur M. Stokes, et le forcèrent à rester assis sur un fauteuil, en attendant l'arrivée du capitaine de police Burns, que M. Powers avait envoyé chercher.

Cet officier fut bientôt sur les lieux et mena aussitôt M. Stokes, avec un policeman de chaque côté, dans la chambre où était couché M. Fisk. Le capitaine demanda au blessé : "Est-ce là l'homme qui a tiré sur vous ?"—M. Fisk, ayant regardé un moment le prisonnier, répondit : Oui, c'est bien l'homme qui a tiré sur moi. C'est Stokes.

Au moment où l'identité du meurtrier venait d'être ainsi constaté, on apportait le pistolet dont il s'était servi et qu'une dame avait trouvé dans un des salons de l'hôtel, sous un fauteuil où M. Stokes l'avait caché.

Le malheureux Fisk est mort le lendemain à 10 heures, après l'extraction de la balle qu'il avait reçue dans l'abdomen. On a craint, pendant quelques heures, la vengeance des amis du défunt contre Stokes et son amante, la police fut mise sur pied pour les protéger.

Les funérailles de Fisk ont été magnifiques ; 25 à 30,000 personnes se pressaient pour voir passer le cortège funèbre.

James Fisk était fils d'un colporteur, d'un pedlar, et a exercé cet état lui-même pendant quelques années. Se trouvant peu à l'aise sur ce théâtre, il se rendit à New-York, où des spéculations de tous genres le firent bientôt nager dans l'or. Arrivé au comble de ses désirs, Fisk devint administrateur du chemin de fer l'Érié, et principal actionnaire propriétaire du *Grand Opéra House*.

Fisk avait des qualités, mais il était le modèle de ces spéculateurs audacieux qui ont fait une si triste réputation à nos voisins. Faire de l'argent n'importe comment, était son motto. C'était un homme d'une intelligence remarquable, mais dénué de tout sentiment de morale et de religion. C'est lui qui faillit ruiner les plus riches spéculateurs de New-York en monopolisant tout l'or qu'il y avait sur le marché ; il fit dans cette affaire, dans l'espace de quelques heures, plus d'un million de piastres.

Cette fin dramatique inspire aux journaux américains de tristes réflexions sur l'état moral de la société aux États-Unis. Quelques journaux vont jusqu'à insinuer que cette fin est le digne couronnement de l'existence criminelle de Fisk, et ils déplorent en même temps le fléau effrayant de l'assassinat aux États-Unis.

LE GRAND PAPE ET LE GRAND ROI.

PROPHÉTIES ET TRADITIONS ALLEMANDES.

On lit dans ce livre de prophéties dont nous parlions il y a quelque temps :

Les prophéties allemandes ont été imprimées à Cologne, en 1701, par les soins des moines de Wœrl (voir les Nos. du *Monde*, du 2 juin 1860, et de l'*Univers*, 6 août 1870). Anciennes et modernes, toutes ces prophéties concordent merveilleusement sur les points principaux que voici :

"Une guerre générale en Europe précédée de convulsions politiques et de guerres particulières.

"L'Orient et le Nord hérétiques luttant contre l'Occident et le Midi catholiques.

"La victoire définitive des nations catholiques sous la conduite d'un *Grand Roi* qui s'élève tout à coup et qui triomphe dans une grande bataille livrée en automne au carrefour du Boulevard, entre Wœrl et Cologne, en Westphalie.

"Durant la perturbation générale qui précède cette grande victoire, dévastations, massacres, meurtres des prêtres partout, et même en France, alors divisée en trois partis politiques.

"Après la grande guerre, où ce *Grand Roi* sera couronné empereur d'Occident, prospérité générale et unité religieuse."

Les prophéties disent que "c'est lorsque les femmes, dans leur orgueil ridicule, ne sauront plus comment s'habiller, et qu'on aura répandu beaucoup de mauvais livres et de mauvaises doctrines, que cette grande guerre et grande révolution arrivera." Elles entrent ensuite dans les moindres détails sur le *Grand Roi*. Elles disent "que le blanc sera sa couleur ainsi que celle de ses soldats, qu'il sera boiteux de la jambe droite et qu'il montera à cheval par le pied gauche."

Ce grand prince victorieux n'est nullement le roi Guillaume de Prusse, mais bien Henri de France, c'est évident. Les prophéties si connues du F. Hermann sur les destinées de la Prusse annoncent, au contraire, les plus grands malheurs pour le roi Guillaume, qui sera, disent ces prophéties, le dernier d'une race, et pour le royaume de Prusse, qui fondra, disent-elles encore, comme la neige au soleil.

Mais d'un autre côté, en même temps qu'elles nous parlent d'un grand monarque libérateur qui est l'attente traditionnelle du monde, elles nous annoncent que "pendant le règne de ce *Grand Roi*, il y aura un *Grand Pontife* qui recouvrera son troupeau, que le loup ne tendra pas d'embûches au noble bercaill du Seigneur, que les antiques abbayes se relèveront, et que le clergé sera rétabli dans toutes ses vertus et ses antiques gloires."

TRADITIONS ET PROPHÉTIES POLONAISES.

La Pologne, cette nation martyre que le poète Krasinski nous représente comme le Christ dans sa voie douloureuse, a toujours entendu plus d'un Jérémie sortir de son sein pour lui prédire ses longues expiations et sa résurrection glorieuse.

C'est surtout avant le commencement de la lutte de Catherine II que le ciel lui prodigue les avertissements. Un vieillard de l'Ukraine, un autre paysan de Mohilew, prédisent ces épreuves et les misères divines qui doivent les suivre. Un carme, l'ami des confédérés du Bar, ne leur cache pas les justices que la divine Providence va exercer sur la nation. Voici les admirables paroles du vénérable P. Marc, que nous trouvons dans les leçons de littérature d'Adam Michiewicz :

"Toi, ô Pologne, sous peu de temps, triste et sanglante, tu te coucheras sur un lit de cendres : tes perfides voisins te trahiront ; un puissant monarque t'opprimera ; une guerre effroyable, engendrera pour toi de longues tortures ; tes fils innocents tomberont sans gloire ; tes prêtres et tes vierges seront persécutés ; tes églises seront dépouillées. Tous tes jours seront marqués par les crimes de tes oppresseurs et par les larmes des victimes. Ce seront les plus élevés qui auront le plus à souffrir ; sur eux, les maux s'abattront comme la grêle. Dieu usera de la sorte le roc de leur orgueil ; mais toi, ô patrie, tu te relèveras, tu deviendras l'ornement de l'Europe chrétienne ; car, ainsi que le phénix, tu naîtras de ton bûcher !"

Mais quel doit être l'instrument providentiel de cette résurrection ? C'est toujours, d'après les traditions, la France et son *Grand Roi*, et le temps de cette résurrection approche, puisque les mêmes traditions le fixent à l'époque de la canonisation de son illustre Bobola, qui vient d'avoir lieu à Rome aux dernières fêtes du Centenaire.

Le bienheureux Bobola lui-même, dans une de ses apparitions dont nous avons le récit authentique, dit au prieur des Dominicains de Wilna, qui le suppliait, en 1817, d'intervenir pour la pauvre Pologne : "Les temps ne sont pas encore venus, mais ils ne tarderont pas d'arriver ; regarde." Et il lui montra une grande plaine couverte d'innombrables bataillons ; toutes les nations étaient là combattant ensemble, mais les Français étaient à la tête. Le prieur ne comprenait pas ce que cela signifiait, le bienheureux Bobola le lui expliqua en ces termes : "Quand la guerre, dont vous voyez le tableau, aura fait place à la paix, alors la Pologne sera rétablie et moi je serai reconnu le principal patron. Confiance, vous verrez bientôt ces merveilles."

Or, le champ de bataille où se décidera le sort de l'Europe et la résurrection de la Pologne, ainsi que la part décisive que la France et son *Grand Roi* prendront à ce grand événement, sont indiqués plus haut dans la prophétie westphalienne.

PROPHÉTIES ET TRADITIONS ITALIENNES.

Toutes les traditions prophétiques italiennes se rattachent plus spécialement à la grande prophétie traditionnelle du *Grand Pape* et du *Grand Roi*. Les plus remarquables ont été découvertes dans les anciens manuscrits des bibliothèques ; on distingue, entre toutes, la prophétie Emilienne, qui fut trouvée dans les catacombes romaines. (Voir le recueil publié en 1859). On y voit les chefs de la révolution actuelle d'Italie désignés sous des termes énigmatiques. Le contexte prouve évidemment que les bœufs désignent les princes de la maison de Savoie. Qu'on en juge :

"Quand vous verrez, dit la prophétie Emilienne, le premier bœuf mugir, commencera le chancellement de l'Eglise, *claudicatio*. (Sous Charles-Albert, la conspiration contre l'Eglise fut plus accentuée.)

"Quand vous verrez l'aigle se liguer avec le serpent (Napoléon III avec la Révolution), commencera la grande persécution.

"Quand vous entendrez le second bœuf (Victor-Emmanuel) mugir, alors très grande sera la tribulation de l'Eglise.

"C'est à l'encontre du second bœuf et à l'encontre du serpent qu'arrivera d'Occident le Roi de grand renom qui doit détruire l'empire des Turcs. En ce temps-là, malheur à l'É-

talie ; trois armées fondront sur elle : l'une venant de l'Orient, l'autre du Nord, l'autre de l'Occident. Il y aura une telle effusion de sang, que l'Italie n'en aura jamais vu de pareille depuis le commencement du monde. Le *Grand Pontife* sera ramené par le *Grand Monarque*. Toutes les vertus re fleuriront dans l'Eglise de Dieu, surtout dans le sacerdoce. Puis la secte de Mahomet sera détruite, etc."

La prophétie dite l'acenticienne, parce qu'elle fut trouvée dans un manuscrit de la bibliothèque de Plaisance, et qui est en hexamètres latins, annonce les mêmes événements. Voici ce qu'elle dit :

"Vers la fin du dix-neuvième siècle, il y aura sur la terre de grandes guerres, la famine, la peste, des spoliations ; un *Grand Roi* s'élèvera pour anéantir le drapeau tricolore de la révolution française et rétablir sur leurs trônes les rois légitimes, et dans le même temps il y aura sur la terre un *Grand Pape* en qui brillera la justice et la sainteté."

DRAME DE FAMILLE.—NOUS LISONS DANS LE *COURRIER DE SAN FRANCISCO* :

Il y a environ un an, un ouvrier ferblantier nommé Miller épousa une femme qui le quitta six mois plus tard, sous prétexte qu'il ne subvenait pas suffisamment aux besoins de la communauté. Après avoir quitté le logis conjugal, la dame Miller alla demeurer chez les époux Keller, 214, rue Minna, où elle est restée jusqu'à présent. Dans la même maison, logeait également un autre locataire dont, s'il faut en croire une rumeur qui circule, Miller serait devenu jaloux.

Lundi ou mardi de la semaine dernière, Miller étant venu pour voir sa femme, et ne la trouvant pas, se mit à raconter aux époux Keller ses chagrins domestiques. Peu à peu, il s'échauffa, et se servit d'expressions si obscènes, que le sieur Keller se vit contraint de lui intimer l'ordre de sortir. Depuis, on ne l'avait pas revu.

Avant-hier soir, vers six heures et demie, la dame Keller ayant cru entendre du bruit dans la chambre occupée par Mme Miller, absente à cette heure, en informa son mari, et les deux époux se mirent en devoir de s'assurer de ce qu'il en était. Ils montèrent donc l'escalier qui conduit au premier étage, le mari s'étant armé d'un tisonnier, et la femme éclairant le chemin avec une lampe.

Ils arrivaient près de la chambre, lorsque la porte s'ouvrit soudain, et ils se trouvèrent en face d'un homme ayant à la main un pistolet avec lequel il fit feu sur la dame Keller. Cet homme était Miller.

La scène qui se passa alors fut plus rapide que la parole. La balle avait labouré le crâne de la dame Keller. Un second coup de pistolet tiré presque immédiatement par Miller, n'atteignit heureusement personne. Keller, voyant sa femme blessée, se précipita sur l'assassin, mais il fut renversé, et reçut presque à bout portant deux balles qui, par un hasard providentiel, ne le blessèrent que légèrement. Il se releva au moment où Miller, ayant déchargé son arme, prenait la fuite, et le poursuivit jusqu'au coin de la rue Quatrième. Là, Miller, fut arrêté par un policeman.

En se voyant prisonnier, il tira de sa poche une petite fiole qu'il porta rapidement à ses lèvres. Le policeman, remarquant ce mouvement, voulut s'emparer de la fiole, qui contenait, dit-on, de l'acide muriatique, il y réussit, non cependant sans s'être brûlé légèrement la main.

Miller fut alors rapidement conduit jusqu'à la pharmacie qui se trouve au coin des rues Folsom et Troisième, où une forte dose de magnésie lui fit rendre une partie du poison qu'il avait pris. Néanmoins, comme il paraissait extrêmement souffrant en arrivant au bureau de police, on prit le parti de le transporter à l'hôpital du comté. Il y était encore hier soir, dans un état qui laissait peu d'espoir de lui sauver la vie.

Il n'a fait aucun aveu ; mais il n'est pas douteux que c'est dans l'intention d'attenter aux jours de sa femme qu'il s'est introduit chez elle. On ne peut expliquer que par une erreur le coup de pistolet qu'il a tiré sur la dame Keller.

EXTRAORDINAIRE.

Les journaux de France racontent ce qui suit :

C'était le 7 octobre 1871, dans une petite ferme de la commune de Calabanac. La maîtresse de la maison était assise tranquillement, le soir, au coin de sa cheminée, lorsqu'elle entend tout à coup un bruit singulier et voit une pierre tomber de la cheminée dans son pot-au-feu. Une seconde pierre suit la première, puis une troisième.

Le mari arrive du travail et cherche à calmer les peurs de sa femme. Mais voilà que les pierres tombent d'un plancher parfaitement joint et forcent le mari à se rendre à l'évidence.

Le fermier, qui croit à une mauvaise plaisanterie, prend son fusil et fait le tour du logis pour surprendre le farceur. Ils ne voit absolument rien. Rentré chez lui, nouvel assaut de coups de pierres. Ces pierres étaient des cailloux et des débris de tuile.

Jugez de l'effroi de ces braves gens ! Le lendemain, même phénomène, pendant la matinée, le milieu du jour et le soir. On va chercher le curé.

Celui-ci, accompagné de trois personnes, se rend à la ferme.

Ils n'étaient pas à cent pas de la maison qu'ils sont, eux aussi, assaillis par des pierres, venant de toutes les directions, dans les conditions contraires aux lois de la pesanteur, perpendiculairement et horizontalement.

Aucune ne les touche, mais toutes les effleurent avec une précision étonnante. Dans la ferme, continuation du phénomène. On sonde les plafonds, les alentours, impossible de rien découvrir, on se retire. Ces braves gens vont coucher au village voisin. Pendant le trajet, une pierre atteint violemment le fermier à l'épaule. Des faits identiques se reproduisent trois jours de suite.

Le 11, le curé bénit la ferme. Pendant la cérémonie, les pierres tombent plus rarement. Le 12, le phénomène disparaît. On croit que tout est fini ; mais le 23 le sabbat recommence de plus belle. Une pierre brise la pendule, une autre la soupère des fermiers pendant leur repas. Cette dernière pierre paraît être tombée du plancher.

Nos gens n'y tiennent plus. Ils déménagent ; mais les mauvais esprits les poursuivent.

ans la nuit du 30 au 31 octobre, ils sont rossés de coups chez un de leurs voisins quoiqu'il y eût dix personnes couchées dans la même chambre. Les témoins ne sont nullement hallucinés.

Tout le canton de Cadours commente ces choses étranges, mais personne n'en peut donner l'explication. Le fait est qu'ici déroute toute imagination.

LE PREMIER DE L'AN 1872.

Fiat voluntas tua sicut in caelo et in terra.

I.

D'où vient cette clameur qui me glace d'effroi?...
Est-ce le tintement du lugubre beffroi?
Est-ce un sanglot dans les nuages?
C'est la voix de Minuit, qui va vibrer dans l'air:
Un an vient de s'enfuir, aussi prompt que l'éclair,
Dans la nuit obscure des âges.

Un an vient de s'enfuir: ne le regrettons pas;
Il a semé partout tant de maux sous ses pas,
Que le regretter est folie;
Hélas! durant son cours, qui de nous n'a pleuré?
Qui n'a senti son cœur un instant ulcéré?...
Qui n'a parfois maudit la vie?

Où, combien ont vu fuir leurs rêves les plus beaux?
Où, combien ont gémé sur le bord des tombeaux,
Ont fait leur dernier sacrifice?
Combien ont vu soudain assombrir leur beau ciel?
Combien de nous ont bu leur éponge de fiel,
Ont vidé d'un trait le calice?

Ne le regrettons pas: il fut si désastreux;
Il a fait essayer tant de malheurs affreux
Aux palais d'or comme aux chaumières.
Ne le regrettons pas; car à tout l'univers
Sa main n'a prodigué qu'infortunes, revers,
Que catastrophes et ruines.

II.

Irlande! Irlande! hélas! ô terre de malheurs,
Tu vis encore tes fils, les yeux voilés de pleurs,
Désertir ton pauvre rivage.
Dans le terme sanglant de l'an qui vient de fuir,
Où, tu continuas de te plaindre et souffrir
Sous le sceptre de l'esclavage.

Et toi, Pologne, et toi, tes maîtres, tes bourreaux,
Ont encore rivé les longs et froids anneaux
De cette chaîne qui te lie;
Ont encore souri de tes cris de douleur;
Ont encore, en secret, savouré dans leurs cœurs
Le râle de ton agonie.

Toi, France, le destin a trahi tes enfants.
Il a courbé devant les tigres triomphants
Ton front altier dans la poussière.
La révolution, cette œuvre de l'enfer,
Ainsi qu'un chacal, a de ses ongles de fer,
Meurtri tes entrailles de mère.

Et toi, que tu souffris, ô Catholicité!
Ton chef est dans les fers; il est persécuté
Jusque dans ses saintes doctrines;
Partout l'Impiété t'a jeté ses crachats;
Comme le front du Christ mis à prix par Judas,
A couronné ton front d'épines.

III.

Mais jetons maintenant un voile ténébreux
Sur les jours envolés, sur ces jours si nombreux
De calamités, de détresses....
Tâchons donc d'oublier le douloureux passé;
Que dans nos cœurs il soit pour toujours effacé:
Le présent a tant de promesses!....

IV.

Salut, beau jour doré! Salut, Premier de l'an!
Toujours, quand tu parais, dans un joyeux élan,
Nous saluons ta bienvenue;
Car alors notre ciel, sombre naguère encor,
Sous ton souffle si pur, devient de pourpre et d'or;
Car la splendeur est dans la nue!

Comme le naufragé, longtemps perdu sur mer,
A la merci des vents, des flots, du gouffre amer,
Oublie, en abordant la plage,
Tout ce qu'il endura des rigueurs du destin,
Ainsi nous oublions, à ton premier matin,
Que bien des fois gronda l'orage!

Toujours, quand tu parais, jour serein, gracieux,
Un long cri d'allégresse éclate sous les cieus,
De la bouche de l'espérance;
Car tu fais taire alors toutes plaintes du cœur;
Car tout vase rempli de l'amère liqueur,
Tu l'arraches à la souffrance!

C'est toi qui viens donner une extase au vieillard!
C'est toi qui viens jeter un souriant regard
A la candide jeune fille!
Qui viens éblouir le jeune ambitieux,
Lui montrant dans la brume un but tout radieux,
Lui montrant l'avenir qui brille!

C'est toi qui viens sourire aux enfants tout joyeux;
Qui viens mettre, en secret, dans leurs berceaux soyeux
Mille jouets de toute sorte!
C'est toi qui viens glisser, à la voix du Seigneur,
Dans le taudis du pauvre un rayon de bonheur,
Qui le réchauffe et le transporte!

V.

Où, nouvel au, splendide est ton premier soleil;
Mais dans les vastes pans de ton manteau vermeil,
Qu'apportes-tu donc à la terre?
Viens-tu réaliser nos rêves caressés?
Viens-tu consoler ceux que la vie a froissés?
Donner du pain au prolétaire?

Vas-tu remplir souvent nos cœurs d'émotions?
Vas-tu bercer encor l'homme d'illusions!
Qui lui feront aimer la vie?
Viens-tu dompter enfin ce servilisme affreux
Qui va toujours fouettant les peuples malheureux?
Rendre à l'exilé sa patrie?

Vas-tu faire cesser ces combats applaudis
De partis acharnés, de systèmes hardis,
Qui vont bouleversant le monde?
Vas-tu mettre une fin au mal qui toujours croît,

Et faire triompher du parjure le droit,
Le soleil de la nuit immonde?

Viens-tu donner la paix à l'univers entier?
Au peuple dévoyé montrer le vrai sentier
Qu'une épaisse brume enveloppe?
Faire taire ces bruits par de là l'Océan?
Eteindre sous ton souffle, éteindre ce volcan
Qui gronde toujours sous l'Europe?

Viens-tu briser enfin, ange vengeur du ciel,
Le traitre couronné, Victor-Emmanuel?
Faire l'Eglise triomphante?
Ou bien, viens-tu courber le front des nations
Sous le souffle brûlant des révolutions
Que si souvent ce siècle enfante?

Viens-tu nous apporter ces guerres, ces fléaux,
Qui remplissent de deuil les villes, les hameaux,
Sèment partout tant de ravage?
Seras-tu nouvel an, l'ouragan vagabond,
Le Simoun étouffant dont le vol furibond
Détruit tout sur son noir passage?

Viens-tu jeter partout la tristesse et l'effroi?
Viens-tu faire pâlir le flambeau de la Foi,
Sous le vent impur qui s'élève?
Dire, que sous le ciel la vérité n'est pas?
Prouver que l'homme doit toujours souffrir, hélas!
Que le bonheur n'est qu'un vain rêve?

VI.

Frères, nul ne connaît le brumeux avenir,
Ainsi donc, quels que soient nos destins à venir,
D'avance, inclinons notre tête,
Et, sans vouloir scruter ce qui vient de là-bas,
Disons ensemble à Dieu: Là haut comme ici-bas;
Que votre volonté soit faite!

W. CHAPMAN.

1er janvier 1872.

REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

Le maréchal Bazaine est tous les jours l'objet de fortes censures; on presse l'action de la commission chargée de faire une enquête sur les capitulations.

Voici ce qu'un journal français dit de Bazaine, avec raison, il nous semble:

Le maréchal se trouve dans une des deux alternatives suivantes: ou il a été coupable, ou il a été incapable. Dans le premier cas, il doit subir toutes les sévérités de la loi. S'il n'a été qu'incapable, ainsi que paraît le penser l'honorable général Changarnier, il doit être assimilé à un médecin qui, par ignorance, aurait fait périr les malades d'un hôpital, et auquel on devrait absolument retirer le droit de pratiquer à l'avenir la médecine. Le maréchal Bazaine ne doit plus jamais pouvoir exercer le noble métier des armes, et il faut que par une disposition législative spéciale, il soit rayé de la liste des *maréchaux et des contrôleurs de l'armée*. La France, dont il a fait le malheur, exige cette satisfaction et l'armée la réclame impérieusement. Aucune considération humaine ne peut soustraire le maréchal Bazaine aux conséquences de sa conduite.

Le comité d'éducation a fait un rapport en faveur de la loi accordant aux personnes dûment qualifiées, le droit d'enseignement dans les écoles publiques et privées.

Le jury de Dijon a acquitté Crémier, accusé d'avoir tué un espion prussien.

Le comité de réorganisation de l'armée recommande à l'assemblée l'adoption d'un règlement qui maintiendrait sous les drapeaux après l'expiration de leur congé, tous les soldats ne sachant pas lire ni écrire. Il serait retenu jusqu'à ce qu'ils aient acquis complètement ces connaissances.

Le général Cathelineau, de l'ex-armée pontificale, est arrivé à Montpellier. Sa présence a provoqué des démonstrations hostiles et l'autorité a dû intervenir pour empêcher une collision dans les rues.

ANGLETERRE ET IRLANDE.

Sir John Somerset Pakington, dans un discours prononcé ce soir à Rochdale, a stigmatisé la politique du gouvernement comme "extravagante et visant à la sensation," et a dit que l'administration des affaires d'Irlande "a été éminemment malheureuse."

Une immense démonstration des partisans du "Home rule" a eu lieu ce soir à Limerick. Une procession de 3,000 personnes, avec bannières et musiques, a défilé par les principales rues jusqu'au monument de Daniel O'Connell, où plusieurs discours ont été prononcés. M. Butt a parlé des "nombreuses injures infligées à l'Irlande," et a engagé "la nation opprimée à se soulever de la poussière." Il a de plus dénoncé très vigoureusement le marquis de Hartington, chef secrétaire pour l'Irlande.

Ensuite, 200 personnes ont pris part à un banquet offert à M. Butt, qui a annoncé qu'il soutiendra à la Chambre des Communes le principe du "Home rule," et qu'il réclamera des privilèges industriels et municipaux pour l'Irlande. A la fin du banquet, l'hymne national a été sifflé.

11 janvier. — Une autre terrible explosion, qui a coûté la vie à plusieurs personnes et occasionné de grands dommages matériels, est signalée dans le pays de Galles. Le désastre a eu lieu hier, dans la houillère de Oakwood, pendant que les mineurs étaient au travail. Beaucoup sont parvenus à s'échapper, mais un groupe a trouvé toute issue fermée et a probablement péri jusqu'au dernier homme. Onze cadavres ont été retirés, et l'on continue à explorer les mines, à la recherche d'autres ouvriers qui manquent encore. L'explosion a été suivie d'un incendie qui a détruit entièrement les ouvrages et le matériel.

Lord Stanley dans un discours adressé hier soir aux ouvriers de Liverpool, a dit que le vieux programme libéral a épuisé sa vitalité, et qu'à l'avenir le conservatisme prédominera dans toutes les questions nouvelles.

ITALIE.

On dit que le Pape va envoyer un ultimatum aux évêques qui n'ont pas accepté le dogme de l'infailibilité.

On dit que l'empereur du Brésil don Pedro étant allé faire une visite au pape après avoir assisté à l'ouverture de la Chambre italienne, par Victor Emmanuel, il est sorti des appartements du pape pas mal bouleversé; le souverain pontife lui aurait dit des choses qui auraient fait impression sur lui.

LES MINES DE FER DE HULL.

Près d'Ottawa, dans le township de Hull, qui est dans le B.-C. se trouvent des mines de fer précieuses, dont l'exploitation, après avoir langué pendant plusieurs années, vient de prendre une nouvelle vigueur sous la direction de M. Baldwin. Ce sont des Américains qui viennent là comme ailleurs, s'emparer de nos richesses minières. Le fer canadien, faute de protection et de marché, n'a pu lutter jusqu'à présent contre les produits étrangers, et ce n'est qu'à force de sacrifices et de moyens pour en réduire le prix, qu'on vient à bout, maintenant, d'en écouler une certaine quantité sur les marchés canadien et américain.

LE LÉOPARD NUAGÉ ET L'OISEAU SATYRE.

On trouve le premier dans le Thibet. Sa fourrure est épaisse et d'une grande finesse, couleur jaune-brun et blanc. Notre gravure représente cet animal dans la position qu'il affectionne, sur une branche d'arbre faite en fourche.
Le second habite le nord de l'Inde.

LE NOUVEL HOTEL-DE-VILLE A VIENNE.

En voie de construction. Ce sera l'un des plus beaux édifices de l'Europe. Les architectes de l'Europe entière avaient été invités à concourir pour le plan du nouvel Hôtel-de-Ville. Soixante-et-trois acceptèrent la compétition; mais l'heureux candidat fut Schmidt, un célèbre architecte de Vienne.

Le jour des Rois, un homme du nom de Murray a informé la station de Police, rue Ottawa, que deux enfants d'un nommé Miles McCaffrey gisaient gelés à mort dans une maison située dans la cour de M. Parker en arrière de la rue Kempt. Le constable Murphy se rendit aussitôt sur les lieux. Dans une chambre sans feu, sans effets de ménage, où il n'y avait rien qui indiquât qu'elle fut habitée par des êtres humains, il vit les deux enfants qui étaient morts de froid; l'un n'avait que 3 mois et l'autre 2 ans.

Le père et la mère, à demi vêtus, étaient couchés sur le plancher; le père a les jambes gravement gelées, et la mère, un pied. Ils ont été transportés à l'Hôpital-Genéral.

Cette malheureuse famille était réduite à la plus abjecte misère. Le père et la mère étaient adonnés à l'intempérance; depuis des mois ils avaient été rarement vus dans un état de sobriété.

Le drame de Rochester vient de se dénouer d'une manière étrange. Le nègre Howard que la population aurait voulu mettre en pièce pour venger la mort de la jeune fille qu'il a si odieusement outragée, a subi son procès pendant la nuit; il a plaidé coupable et a été envoyé immédiatement au pénitencier pour vingt ans. Les autorités judiciaires ont été obligées d'avoir recours à cet expédient pour éviter de nouvelles émeutes.

UN "LAPSUS LINGUAR." Dimanche, 18 du courant, M. le curé de Québec a commis un *lapsus linguae* assez amusant, en expliquant au prône pourquoi les Quatre-Temps ont été institués.

Les Quatre-Temps ont été institués, dit-il, pour demander pardon à Dieu des crimes commis pendant la dernière session, au lieu de saison. Le respect dû au saint lieu n'a pu réprimer quelques sourires, mais après la messe on s'est amplement dédommagé.

On ne dit pas si M. le curé a cherché à expliquer son erreur. Peut-être ferait-il comme un certain ministre prêchant sur le mensonge. Satan est le père des *lawyers* (avocats), s'écria-t-il, au lieu de dire des *liars* (menteurs.) Plus tard on lui demanda raison de ce *lapsus linguae*. Oh! dit-il l'erreur est si peu grave qu'on peut bien la laisser passer.

L'hon Sir George E. Cartier a été nommé Commandeur de l'Ordre d'Isabelle la catholique, en considération des services rendus à l'Espagne, lors de la tentative des enrôlements cubains que l'on a faits en ce pays. M. le Maire Coursol a été nommé Chevalier de l'Ordre de Charles III et M. le Juge Doucet, chevalier de l'Ordre d'Isabelle la Catholique, pour la même cause.

ELECTIONS D'ONTARIO.—Tous les ministres à l'exception de l'hon. M. Crooks, dont l'adversaire a résigné, ont été réélus par acclamation: M. Blake, à South Bruce; M. MacKenzie, à West Middlesex; M. McKellar à Botwell; et M. Scott à Ottawa.

Sur quatorze élections, le ministère en a remporté 10 et l'opposition 4.

On lit dans le *Moniteur-Canadien*.—Un nommé Pierre Généreux, se trouvant actuellement dans un misérable état mental, dans cette province, et personne ici ne lui connaissant de parents ni le lieu de leur résidence, on demande à ce sujet des informations. Il est venu à Shédiac en mai 1868, arrivant de la Californie où il avait séjourné 17 à 18 ans. On croit qu'il vient de la rive nord du St. Laurent, dans les environs de Joliette, ou de Berthier, ou des Trois-Rivières. Il peut avoir de 36 à 40 ans. Il possède quelque bien. Toute information pouvant tendre à la découverte de ses parents sera reçue avec reconnaissance au bureau du *Moniteur-Canadien*, à Shédiac, N. B.

Les journaux de Montréal, des Trois-Rivières, de Joliette et de Sorel sont priés de reproduire.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCE.

A Vaudreuil, le 10 courant, la Dame du Dr. H. A. Des-Rosiers, Ecr., une fille.

MARIAGE.

En cette ville, le 15 du courant, à la chapelle de l'Evêché, par M. le chanoine Edmond Moreau, aumônier, François-Joseph-Damase Ricard, Ecuier, avocat, du département de l'agriculture, Ottawa, sergent aux zouaves pontificaux, à mademoiselle Marie-Adèle-Emma DeFoy, de St. Antonin.

Les journaux de Québec sont priés de reproduire.

DÉCÈS.

Le 6 janvier, monsieur Paul Robillard, de Lanoraie.

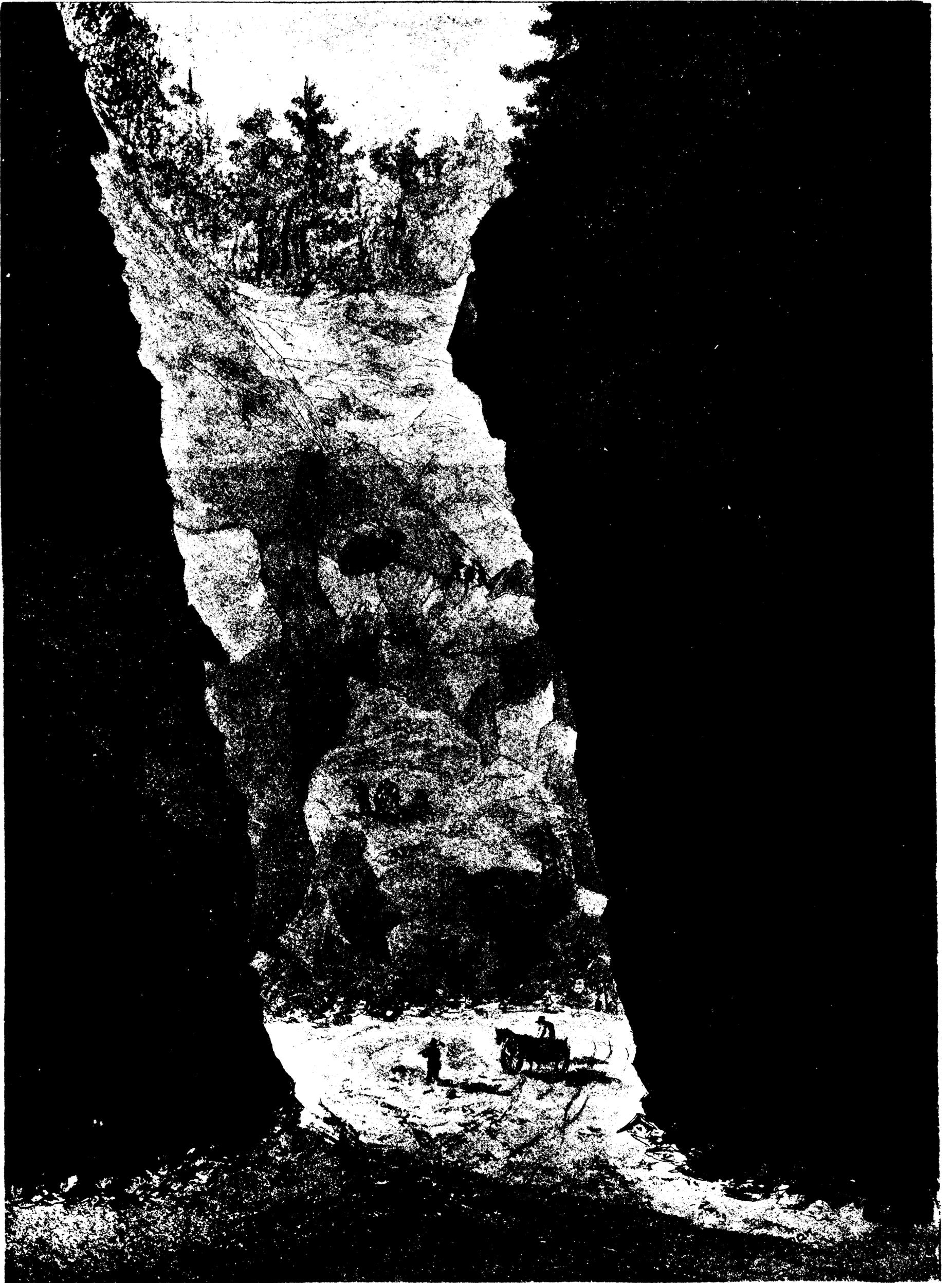
A Montebello, Paroisse de Notre-Dame de Bonsecours, le 30 décembre 1871, à l'âge de vingt huit ans, le Dr. R. H. Baudry, second fils de Michel Beaudry, Ecr., J. P. et commerçant de bois.



HENRI GUSTAVE JOLY.



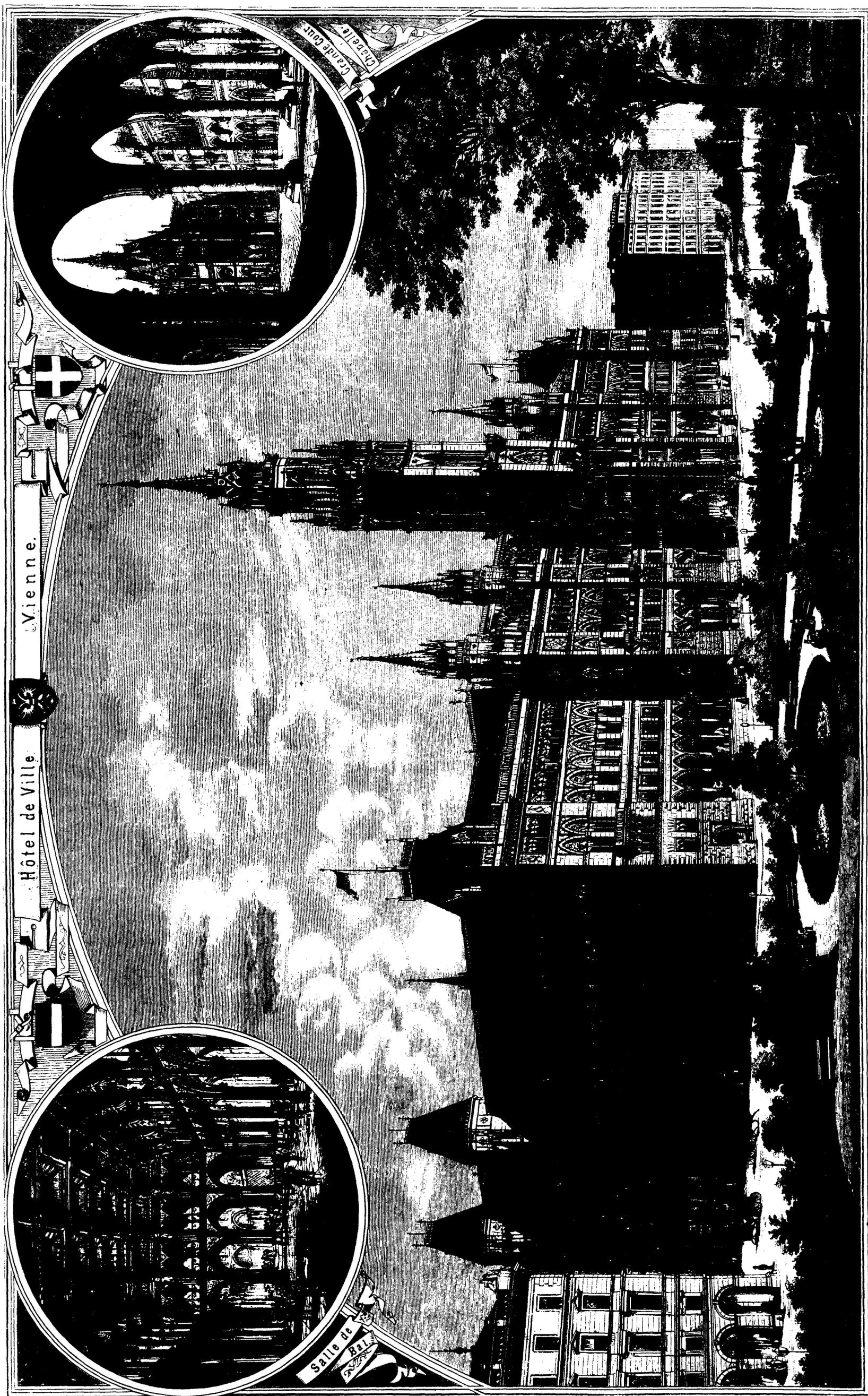
MÈRE HEUREUSE.



LES MINES DE FER BALDWIN, À HULL, P. Q.



LE LÉOPARD NUAGÉ ET LOISEAU SATYRE.



NOUVEL HOTEL-DE-VILLE A VIENNE.

NOTRE PRIME.

"AU PIED DE LA CROIX."

Gravé par A. DANSE, d'après le Tableau du célèbre Peintre

THOMAS.

Cette superbe gravure, chef-d'œuvre artistique et religieux, est prête à être distribuée à ceux de nos abonnés qui auront payé le semestre courant.

Ces conditions que nous mettons à la distribution de notre PRIME paraîtront justes et raisonnables à tous nos abonnés, lorsqu'ils auront vu cette gravure. Rien de semblable n'a jamais été publié jusqu'à ce jour en Amérique, et personne ne peut en acheter une copie nulle part à moins de CINQ DOLLARS. C'est le prix de la gravure que nous donnons aux abonnés de l'*Opinion Publique*. Nous n'en dirons pas davantage.—Voyez la gravure et jugez-en par vous-mêmes. Nos agents l'ont maintenant reçue pour les abonnés, de leur districts respectifs. Ceux de nos abonnés qui résident dans des endroits où nous n'avons pas d'agent, recevront par la poste, en se conformant aux conditions susdites, leur gravure, soigneusement roulée dans un étui, et les frais de poste payés.

Montréal, 18 janvier, 1872.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 18 JANVIER, 1872.

LA LETTRE DE M. CHAPLEAU.

Il se produit, depuis quelque temps, un phénomène étrange dans notre petit monde bas-canadien. Le préjugé et le fanatisme lèvent la tête et menacent de troubler la tranquillité et l'harmonie qui règnent entre les deux races que la Providence a destinée à vivre ensemble dans la province de Québec. Les Anglais ont peur d'être absorbés; ils se donnent même le luxe de craindre d'être persécutés par les Canadiens-Français. La chose a l'air incroyable, mais elle existe. Ils ont des conciliabules, des assemblées, presque des *indignation-meetings*, où ils protestent de leurs droits de s'éclairer au soleil du Bas-Canada et de vivre sous l'égide de la constitution britannique. Il paraît même que le fameux Perry doit commander, pour la semaine prochaine, une grande assemblée de tous les Anglais de Montréal où seront adoptées des résolutions énergiques affirmant emphatiquement que ces messieurs, surtout les amis de John Dougall, ont le droit de s'abreuver au St. Laurent.

Tant que ces explosions malsaines ne se sont fait jour que dans les bas-fonds de la presse anglaise—le *Witness* et le *Star*,—on a pu se contenter de sourire et de lever les épaules de pitié et de dégoût. On a eu tort; les miasmes ont monté et ont attaqué même une portion respectable de la société anglaise. Si un journal français a le droit de déplorer et de flétrir ces écarts, c'est bien l'*Opinion Publique*, qui a été même blâmée pour avoir toujours parlé des Anglais en termes excessivement flatteurs.

Les récentes difficultés survenues au sein de l'Institut des arts et métiers ont fourni le prétexte à de nouvelles philippiques fort violentes dans la presse et les assemblées. Comme il fallait à ces messieurs un bouc émissaire, ils ont choisi M. Chapleau, sur la tête duquel ils veulent faire retomber tout le poids des avanies et des injustices dont ils se font en imagination les victimes prochaines.

Nous les félicitons de leur choix. C'est un ennemi supposé qui en vaut la peine. Il est jeune, doué de talents brillants et solides, compte au premier rang dans la jeunesse canadienne-française et a été deux fois par acclamation élu député du peuple. Il connaît bien son rôle, pourvu qu'il continue à travailler. En outre, la rumeur le menace d'un siège sur les banquettes ministérielles à Québec, honneur auquel d'ailleurs lui donnent droit, de l'aveu de tout le monde, ses idées larges et progressives, ses incontestables capacités et les services qu'il rend au parti conservateur depuis douze ans.

On porte, dans le public anglais, trois formidables accusations contre lui: 1o. il est démagogue; 2o. *anti-british* et 3o. *programiste, romaniste* fanatique, dénoncé par Sa Grâce l'Archevêque de Québec. Dans une longue lettre, adressée au *Montréal Gazette* et à la *Minerve*, M. Chapleau fait victorieusement justice de ces inepties. Le peu d'espace à notre disposition ne nous permet pas de la publier en entier. Nous le regrettons: c'est une lettre vraiment remarquable et qui, dans certaine partie, reflète bien fidèlement les sentiments de toute la population canadienne-française. Quelques extraits feront juger du mérite de l'œuvre et prouveront que M. Chapleau pourrait, s'il le voulait, manier la plume aussi facilement que la parole:

Mais passons de suite, s'écrie-t-il, à la question de la Chambre des Arts et Métiers, où le *Star* me mêle avec M. De Belle-

feuille pour nous insulter ensemble de la façon la plus grossière.

Je n'ai jamais eu rien à démêler avec les difficultés qui ont surgi dans cette association depuis quelques mois, si ce n'est que l'automne dernier, lors de la plainte portée devant la Cour de Police contre quelques membres anglais de ce corps, j'ai été retenu comme un des conseils de la défense, et que j'ai fait ce que j'ai pu pour apaiser cette malheureuse affaire qui, par bonheur, n'eut pas de suite.

Quant au Bill introduit par le gouvernement à la dernière session, au sujet de cette Chambre des Arts et Métiers, j'ai approuvé l'esprit de modération dont il faisait preuve en immobilisant lui-même sa mesure pour ne pas froisser des susceptibilités qui avaient pris un caractère presque national, susceptibilités qu'il faut toujours ménager; mais aussi j'ai insisté rigoureusement sur les déclarations et la promesse que le gouvernement fit alors que la loi actuelle serait amendée de manière à remédier aux défauts qui existent dans son fonctionnement afin de donner droit égal à tous. Ai-je là montré du fanatisme, ou n'ai-je pas fait acte de modération? Et que l'on remarque que je n'avais jamais eu connaissance de ce projet de loi avant qu'il fut introduit en Chambre par le gouvernement.

Maintenant, à ceux qui se sont servis de ces prétextes pour me traiter de démagogue, je répondrai qu'il y a une démagogie ou démocratie à laquelle je crois; c'est l'amour bien entendu du peuple, surtout à la veille de la crise que les sociétés sont sur le point de subir. J'aime le peuple parce quand on ne le trompe pas, il est bon et il est intelligent; je ne crains pas de dire au peuple quels sont ses droits pour qu'il ne me refuse pas le privilège de lui dire, de lui enseigner quels sont ses devoirs.

Quand j'ai voulu entrer dans la carrière politique, je n'ai pas demandé aux grands, aux riches de m'y soutenir; ils étaient trop loin de moi; j'ai demandé au peuple, et il a dit oui, et il m'a placé où je suis; cherchez votre piédestal où vous voudrez, j'aime le mien et je le garde.

Maintenant, suis-je un démagogue, suis-je même un démocrate, en dehors de cela? Vous savez bien que non. Vous avez eu une fois dans votre ville un essai de démagogie, de radicalisme, quand Médéric Lanctot, le petit Bradlaugh des faubourgs, est venu poser devant le peuple une préface de l'Internationale. Vous devez vous rappeler qui l'a combattu partout et toujours, vous devez savoir quel est celui qui, en 1867, lors des élections générales, où Sir George Cartier lui-même avait été sifflé par de bons ouvriers que le petit agitateur avait aveuglés, vous devez savoir quel est celui qui, dans une de ces grandes assemblées, a pu non seulement contenir cette foule, mais encore lui arracher des applaudissements? Celui-là ne croyait pas plus alors qu'aujourd'hui au radicalisme dans la Province de Québec. Celui-là disait alors comme il dit en ce moment, que la plante du libéralisme qu'on a voulu implanter ici en 1849, n'a fait que végéter, s'étiooler pendant vingt ans, malgré toutes les sueurs dont ses patrons l'ont arrosée; le libéralisme n'est pas du pays, il n'est pas canadien, et les deux journaux qui, sous son nom, s'étaient fait ses trompettes, viennent de mourir ensemble. La plante est si maigre qu'après avoir voulu la greffer à toutes sortes d'arbres sans succès, on veut aujourd'hui l'arracher complètement, pour semer à sa place une autre idée que l'on veut appeler nationale; idée grandiose, dont on compromet la croissance, en la semant dans un terrain où se trouvent encore trop d'éléments délétères, idée féconde, sans doute, mais qui ne portera de fruits que lorsqu'une main hardie l'aura transplantée dans un autre terrain.

Voilà donc le démagogue que l'on veut museler.

Nous nous hâtons d'arriver au point essentiel,—les haines de race—que M. Chapleau traite avec autant d'éloquence que d'habileté.

On ne me trouvait pas anti-anglais lorsque dès 1860 j'allais soutenir l'hon. John Hamilton dans la division Inkerman, lorsque plus tard je soutenais contre un canadien-français feu l'hon. M. Harwood; lorsque avec quelques amis en 1863 nous faisons une lutte acharnée où tous les députés anglais des comtés mixtes de ce district requéraient nos services; lorsqu'en 1867, j'étais à Missisquoi pour le rédacteur du *Montreal Gazette*, et qu'à Montréal, je recevais en compagnie de tous vos amis des huées, des projectiles de toutes sortes dans toutes les assemblées où j'allais, bravant les plus grands périls, combattre pour la candidature éminemment anglaise du regretté Thos. D'Arcy McGee.

Je me rappellerai toute ma vie les paroles éloquentes de ce grand homme, mort, comme il avait vécu, en défendant les droits sacrés des minorités.

Eh certes, ce ne sont pas les anglais de la province de Québec qui peuvent nous accuser, nous les canadiens-français, d'être ou d'avoir été intolérants; ou bien, fermez l'histoire de votre pays et substituez y les fantômes d'une imagination délirante, et alors, si on ne vous comprend pas, on expliquera au moins l'injustice d'un tel reproche et on vous plaindra.

Socialement et politiquement, vous avez été traités en êtres privilégiés; vous avez été choyés, gâtés peut-être. Les chefs politiques du Bas-Canada, son chef actuel surtout s'est fait presque une devise politique de son zèle à rencontrer, à aller même au devant des aspirations de la minorité. Le fait est que ce n'est pas de la politique de conciliation que nous avons faite, mais bien de la politique de concessions incessantes.

Pour ma part, j'en suis heureux, puisqu'à ce prix nous avons eu la paix, l'harmonie et la prospérité avec elles. Nous ne nous sommes pas plaint de cet état de choses, nous ne le regrettons pas, mais pour l'amour de Dieu! ne nous en faites pas repentir, comme le fait tout les jours une partie de votre presse.

Sachez le bien, le caractère français est généreux dans ses sympathies; il est même prodigue: grâce à son insouciance, il aimerait mieux concéder, souffrir même, pour ne pas se donner le trouble, la fatigue d'avoir de la haine ou de la rancune; mais il ne faut pas pour cela se faire une habitude trop invétérée d'escompter son bon vouloir.

Sachez le bien, il y a en ce moment un mouvement sourd, mais plus grand qu'on ne le pense dans le sens de l'éloignement des deux races, et ce mouvement je n'hésite pas à la dire, la responsabilité en tombera sur une partie de la presse anglaise de ce pays, sur cette presse où l'audace et le cynisme de l'injure touchent souvent au délire.

Vous avez beau dire que vous n'avez rien à faire avec ces feuilles et que vous allez votre chemin sans vous soucier des fautes des autres; vous n'empêcherez pas la solidarité de vous atteindre, par le fait même que vous n'essayez pas à réprimer ces excès. Il est du devoir de la grande presse d'imposer le silence, devant l'opinion, à ces tapageurs dangereux, surtout quand ils se servent d'une chose aussi délicate que la fibre na-

tionale pour donner libre cours à leur besoin de scandale et de désordre. Que ces journaux soient ce qu'ils voudront, vous ne pouvez ignorer qu'ils sont dévorés par des milliers de lecteurs dans l'âme desquelles ils vont soulever ce qu'il y a de plus dissolvant parmi les préjugés humains.

Croyez-le, si la centième partie de ce qui s'écrit tous les jours dans certains de vos journaux contre ce qu'il y a de plus respecté dans nos institutions, était par malheur écrit dans notre presse contre vous, nous aurions la guerre civile avant six mois.

Ne soyez donc pas surpris si nous, que la politique appelle à diriger plus ou moins les opinions, les sentiments de nos compatriotes, nous qui voulons la paix, la concorde, aux prix de nouvelles concessions, s'il le faut, nous vous demandons au moins de ne pas être injuste envers nous, de ne pas travailler systématiquement à notre démolition dans l'opinion anglaise. Et si parfois nous vous demandons un peu de bienveillance, une légère concession, c'est que nous savons que la société est un compromis perpétuel pour prévenir des conflits désastreux pour tout le monde.

Nous ne demandons pas mieux, soyez-en sûrs, que de voir régner partout l'union dans la paix et la tranquillité dans l'ordre, car c'est la condition indispensable sans laquelle nous ne serons jamais vraiment canadiens.

M. Chapleau a parfaitement raison: il ne faut pas trop abuser de la patience moutonnière des Canadiens-Français. "Tant va la cruche à l'eau qu'elle se casse;" c'est un vieux proverbe que les Anglais feraient bien de ne pas oublier. Nous sommes l'immense majorité, et nous ne demandons qu'à vivre tranquillement sur un coin du sol que nous avons arrosé de nos sueurs et du sang de nos martyrs. Vous autres, vous n'êtes que la minorité, et une très-petite minorité; vous avez la direction de la finance; vous commandez aux écus dans un temps où les écus sont tout; vous avez les honneurs et les places que donnent les richesses. En fait de droits et de privilèges, vous en avez au moins autant que nous, et beaucoup plus que vos frères en tolérance et par le sang n'en accordent dans le Haut-Canada à la minorité catholique. Et vous trouvez encore le moyen de vous plaindre et même de nous menacer, parce que, sans doute, à Ottawa, vous vous savez plus forts et vous vous croyez sûrs de tout. "Aï pas peur," comme disait le soldat français. Les liens qui retiennent les parties un peu disjointes de la Confédération n'ont pas encore reçu le ciment du temps. Si, par vos criaileries et vos menaces, vous nous forcez à nous compter, nous aurons bien vite brisé nos entraves pour chercher un nouvel état de choses où nous serons à l'abri de votre fanatisme. En attendant, permettez-nous, pour votre châtiment, de mettre sous vos yeux un rapprochement qui ne vous fait pas honneur: l'Angleterre, rompant avec ses vieilles traditions de féodalité et d'intolérance, entre résolument et noblement dans la voie des concessions généreuses vis-à-vis la nation irlandaise et toutes les minorités dissidentes; tandis que vous, qui vous vantez sans cesse de votre belle extraction anglo-saxonne, vous voulez ressusciter, sur cette terre si libre d'Amérique, des préjugés qui ne sont plus de notre siècle.

Il va sans dire que nos reproches ne s'adressent pas à toute la population anglaise du Bas-Canada. Nous sommes même convaincu que la majorité ne partage pas ces mauvais sentiments. Malheureusement elle laisse faire ou ne proteste que faiblement, et les tapageurs, forts de ce silence, s'arrogent le droit de parler en son nom et la compromettent.

J. A. MOUSSRAU.

UN DRAPEAU.

L'*Evénement* est définitivement l'organe du nouveau parti dans le district de Québec. Il a déjà commencé la campagne par des articles sérieux dans lesquels il démontre l'importance de régler immédiatement avec l'Angleterre et les Etats-Unis nos relations commerciales de manière à développer notre industrie nationale. Il est pour la protection contre l'Angleterre et croit que le Traité de Washington ne devrait pas être accepté sans nous donner, comme compensation, les avantages de la protection contre l'Angleterre et d'un traité de réciprocité complet avec les Etats-Unis. Quelques-uns se contenteraient même de la liberté de taxer les produits anglais.

M. Fabre déclare qu'il n'y a pas d'autre compensation qui puisse nous faire accepter le Traité de Washington, et que c'est l'occasion ou jamais de définir notre position vis-à-vis l'Angleterre et les Etats-Unis.

Cela nous paraît si clair que nous ne comprenons pas qu'on puisse agir autrement. Et nous croyons que c'est sur la question du Traité de Washington qu'on connaîtra une bonne fois la valeur de nos hommes publics.

Cette déclaration, jointe à celles que nous avons faites depuis quelque temps sur la question industrielle, devra achever de faire comprendre notre position sur ces questions, et nous espérons qu'on en tiendra compte.

L. O. D.

La sentence de Mary McGaugh trouvée coupable d'empoisonnement au dernier terme de la Cour Criminelle à Kamou-raska, et condamnée à mort, a été commuée en celle de réclusion au pénitencier pour la vie.

A LA BRUNANTE.

CONTES ET RÉCITS

PAR FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

BELLE AUX CHEVEUX BLONDS.

(Suite.)

II.

UNE VOCATION.

Jules était le fils du grand Michel Porlier, le bedeau de la paroisse.

A force d'aligner à la file les uns des autres, mariages, baptêmes et sépultures, son père sut amasser quelques économies qu'il avait en grande partie consacrées à son fils, et cela sans trop se faire tirer l'oreille par sa femme Marguerite. A la grande satisfaction de l'orgueil paternel, Jules venait de terminer, au mois de juillet précédent, son cours d'études classiques au collège de Terrebonne, où l'un de ses oncles était directeur, et comme malgré les conseils du bon abbé, il n'avait pu se résoudre à suivre l'état ecclésiastique, ses idées tâtonnaient à la recherche d'une vocation, sans pouvoir se fixer sur rien, si ce n'est sur les yeux bleu-azur de sa cousine Rose, qui, en ce moment lui disait doucement :

—Vous paraissez tout triste, ce soir, Jules ; est-ce que vous ne seriez pas décidé à suivre les avis que vous a donnés mon père ?

—Faire mon droit ! mais vous n'y pensez pas, ma bonne Rose ! ce serait se mettre au cou un franc collier de misère. Où prendre l'argent pour rencontrer les premiers déboursés indispensables, et puis est-il certain que l'on puisse toujours battre monnaie, affublé d'une robe d'avocat ? Trop souvent, hélas ! elle ne couvre les épaules que d'un piètre agent d'affaires véreux ou d'un maigre courtier de toutes sortes de choses. Et le vrai talent que fait-il ? Regardez Joseph Landry, l'ancien amoureux de Jeanne Mercier ; il végète à Montréal depuis tantôt trois ans, employés vainement à s'attacher une clientèle récalcitrante et cela malgré tous les diplômes universitaires possibles et la pauvre Jeanne qui l'attend toujours. Oh ! non, Rose, je vous en prie ; n'insistez pas sur ce sujet, car le droit m'effraie avec tous ses déboires, toutes ses responsabilités et, dois-je le dire, avec toutes ses injustices !

—Vous avez mal saisi la pensée de mon père, Jules, et vous savez trop combien il vous aime, pour ne pas confondre ses avis avec ses ordres. Il n'y a pas que le droit qui puisse mettre à l'aise une honnête intelligence ; cherchez autour de vous ; comparez les bonheurs qui vous entourent, et peut-être au milieu d'eux, saurez-vous trouver le vôtre.

—Le bonheur ! ma bonne petite Rose, je sais bien où le trouver, fit Jules en lui prenant affectueusement la main : malheureusement je n'ai que mon instruction et mes deux bras pour y parvenir. Avec ce bagage là, la route se fait longue, trop longue parfois.

—Mais savez-vous Jules, que ces paroles sont plus que du courage. Il ne vous reste plus qu'une bonne décision à prendre. Allons ! vite, faites vous clerc chez l'avocat Nicol. Si cela ne vous plaît pas, installez-vous commis derrière le comptoir de Rossignol ? Les chiffres vous découragent-ils ? griffonnez du papier timbré dans l'étude de l'ennuyé notaire Bédard, mais de grâce faites vite, car si vos hésitations continuent, j'ai bien peur que notre nid de campagne, ne se recule peu à peu jusques aux frontières d'Espagne. Vous savez cette maisonnette Jules... s'interrompit Rose en se dégageant la main du geste le plus félin du monde.

—Oh ! chère maison si rêvée, et si lointaine pourtant, reprit Jules avec mélancolie. Je l'entrevois d'ici, continua-t-il, en se fermant à demi les yeux, dans un songe extatique. A peine aperçoit-on son pignon blanc au milieu d'un bouquet de sapins verts : elle a deux étages, pas plus ; les fenêtres du haut laissent çà et là, passer au vent leurs blancs rideaux ; canards, oies et poulets picorent à qui mieux mieux au pied du balcon, pendant que la porte à mi-entr'ouverte laisse apparaître une femme, la tête de la chambrée, qui s'en vient causer avec les fleurs du jardin, pendant que les enfants dorment là haut ; car je veux qu'il y ait des enfants,...

—Oh ! Jules, vous allez trop vite, fit Rose qui, les joues empourprées comme une cerise de juillet, venait d'accepter le bras du taciturne marguillier Nicolas Grondin, arrivé en tapinois auprès des deux rêveurs, pour rappeler d'un air timide et gauche à mademoiselle, que la gigue promise frétillait déjà sur l'indiscrète chanterelle des violons.

Longtemps, Jules suivit des yeux celle qui le faisait tant hésiter sur le choix d'un avenir, car il voulait le lui faire rose, comme son nom.

Les chasses-croisées de la joyeuse compagnie qui sautait et trépiquait autour de lui, laissaient entrevoir par ici par là une jolie robe d'indienne frappée, sur le dos de laquelle rebombaient en nattes dorées une chevelure blonde et massive. C'était Rose, sans contredit la plus fraîche et la plus mignonne fillette des environs et cela à une bonne distance à la ronde.

Tout le monde le savait, Jules le premier ; seuls Rose et le dévot marguillier semblaient l'ignorer.

Bientôt un cotillon remplaça la gigue mou-

rante, puis ce fut le tour d'un reel, puis d'un quadrille, puis d'une danse ronde, et Rose infatigable, en bonne maîtresse de maison, passait du bras de Thomas Toupin, à celui de François Bélanger, de Gervais Lalonde à Germain Lambert, et cela, sans fatigue apparente jusqu'à l'heure du réveillon, ainsi que l'exige l'étiquette canadienne-française. Mais dès que les nombreux invités furent confortablement installés autour de la table ployante, et que les chansons à boire et les santés se prirent à circuler de convive à convive, Rose, sous un prétexte quelconque pria sa tante Marguerite de faire les honneurs du logis, et revint auprès de Jules qui, debout dans un des angles de la salle regardait distraitemment le salon vide.

—Je me sens fatiguée, lui dit-elle, et avant de monter à ma chambre, j'ai tenu à venir vous dire le bonsoir, car je pense pouvoir me glisser inaperçue au milieu de toute cette gaieté qui monte.

—Inaperçue ! vous êtes plus que cruelle, Rose, répliqua Jules, vous êtes une petite égoïste, car vous semblez toujours oublier que je suis là.

—Méchant cousin ! fit Rose en lui présentant son front à baiser : bonsoir ! à demain !

Hélas ! le lendemain devait être triste, bien triste, et puisque j'ai entrepris de raconter cette navrante histoire, il me faut maintenant aller jusqu'au bout.

Rose envolée, aucun attrait ne retenait Jules au logis de l'oncle Bernard, et il s'achemina tranquillement chez lui, par un de ces froids piquants que font toujours les gelées blanches de septembre.

De son garni, il vit les lumières de la fête s'éteindre une à une.

Seule une veilleuse tremblotait toujours dans la chambre de Rose.

Longtemps, malgré la fraîcheur de la nuit, il se tint la figure collée aux vitres, épiant et cherchant à deviner ce qui pouvait tenir la riieuse cousine éveillée : mais de chez lui on n'entrevoit pas de face la fenêtre de Rose, et lassé de l'inquiétude qui commençait à le gagner, il prit le parti de s'envelopper dans son épais capot d'étoffe du pays et d'arpenter philosophiquement le chemin du roi, en face de la maison de l'oncle Bernard, décidé à ne s'en aller qu'avec l'agaçante lumière.

Mais à peine mettait-il le pied sur le seuil, qu'une voix se prit à chuchoter auprès du balcon de Rose.

Jules se rappelait avoir entendu ce son bien souvent, mais par cette nuit obscure, il était impossible de pouvoir le donner à une personne connue, lorsque tout à coup la porte en s'ouvrant inon la d'un jet de lumière la douce et sainte figure du curé de la paroisse. Elle était à demi cachée par les bords de son large chapeau, et ses deux mains jointes, semblaient dissimuler quelque chose sous la longue houppelande noire passée frileusement par dessus sa soutane.

Le vieil abbé n'avait pas franchi la dernière marche du perron que déjà Jules tout atterré par cette présence se tenait respectueusement à ses côtés, interrogeant de l'œil la servante Gertrude qui, pour toute réponse, fit briller une grosse larme sous ses cils gris, en dirigeant un regard muet vers l'appartement de Rose.

Jules y était arrivé avant ce coup d'œil chargé d'angoisses.

Hélas ! Le bal Bernard avait eu le dénouement qu'a décrit un poète :

Dans les lustres blémis on vit grandir le cierge ;
La mort mit sur son front ce grand voile de [vieige

Qu'on nomme éternité !

Déjà Rose ne pouvait plus parler, et depuis trois quarts d'heure une terrible angine couenneuse s'était déclarée à la suite de l'action traîtresse du chaud et du froid. En ce moment, elle avait ce délire effrayant de calme et de majesté qui précède certaines agonies, car pour la pauvre Rose l'agonie approchait, et—ceci est bien triste à dire—le docteur Buteau ne se trouvait pas là, pour surveiller les terribles progrès, les arrêter, les modérer ou les couper net à la guise de sa science incontestée. Il était précisément parti depuis une heure pour aller faire les couches de Joseph Brochu la fileuse, qui demeurait à deux grandes lieues de là.

Le vieux Bernard avait bien essayé tout ce que l'amour paternel pouvait lui suggérer de plus propre à maîtriser le mal, et de l'avis de la tante Marguerite, il ne restait plus maintenant, qu'une seule source de salut—les Saintes-Huiles,—ce que le curé essayait très pieusement en ce moment, administrant l'Extrême-Onction au milieu des pleurs de la petite famille, qui récitait en sanglotant la prière des agonisants.

Jules était abîmé dans son insoufflant douleur ; il n'entendait rien, ne voyait rien, ne comprenait rien au drame lugubre qui se passait : la morne ivresse du désespoir venait de l'empoigner.

Autour de lui, on psalmodiait et la vieille servante Gertrude était déjà rendue à ce verset de la prière suprême.

Offerentes eam in conspectu Altissimi.— Le pauvre M. Bernard vieilli de six longues années depuis le réveillon de minuit répondit alors en sanglotant :

—Ma pauvre Rose est finie !

Jules se prit la tête dans ses deux mains et murmura lentement :

—Oh ! mon Dieu ! s'il est possible que pa-

reil calice d'amertume puisse s'approcher de nouveau d'une lèvre humaine, donnez-moi la science pour le renverser, et faites moi médecin pour que je puisse en sauver d'autres, en souvenir d'elle.

III.

BELLE AUX CHEVEUX BLONDS.

Depuis déjà cinq mois, Jules Porlier suivait, à Montréal, les cours de l'Université McGill.

Par les soins de l'oncle Bernard, il s'était installé dans une modeste pension de la rue Laguchetière, et précisément ce soir-là, il y avait chez son voisin de chambre, Ulric Bertrand, un comité de carabins, réunis pour étudier et repasser ensemble les cours déjà donnés par les professeurs.

Toutes les têtes fortes de première année faisaient cercle dans cette mansarde, où la seule fumée de leurs brûle-gueules se trouvait mal à l'aise. Ils étaient tous là, Pierre Michon, Edmond Talbot, Edward O'Brien, Luc Renvoizé, Prudent Furois Robert de la Durantaye et bien d'autres, — dont les noms m'échappent maintenant, — riant, crachant, fredonnant, s'étudiant à prendre les poses les plus délabrées et ne travaillant guère, car Jérôme Migneault venait de faire son apparition sur le seuil de la porte, tenant sous son bras trois bouteilles de *Old Rye*, et à la main quatre boîtes de sardines en conserve, qu'il avait, à force de diplomatie, arrachées à la mère Sweeney, la vieille épicière du coin.

En un clin-d'œil, Cazeaux, Orfila, Trousscar, Churchill, Wilson, Hunter, Grisolles, etc., toute la file de ces auteurs scientifiques autant que soporifiques était allée s'endormir sous les meubles d'Ulric Bertrand, à côté d'une vieille trousse Mathieu.

Le quart-d'heure de Rabelais venait de sonner pour eux, car l'on se préparait à confectonner une *brass*, mot parfaitement acclimaté dans le vocabulaire des étudiants en médecine, et pendant qu'Edmond Talbot, le seul de ces messieurs qui fût propriétaire d'un tire-bouchon, se disposait à travailler, Ulric Bertrand, voyant Jules faire mine d'aller se coucher, reprit la conversation interrompue par l'arrivée des produits commerciaux de la mère Sweeney :

—Comment se fait-il que l'on ne t'ait pas encore vu à la dissection, Jules ?

—La chose est toute simple, Ulric, et riez de moi si vous le voulez, messieurs, mais je ne puis prendre sur moi de vaincre mon extrême répugnance à tailler de la chair humaine ; peut-être cela viendra-t-il plus tard, car il le faut bien ! ajouta-t-il, en poussant un profond soupir.

—Allons donc ! interrompit la bande joyeuse, Jules Porlier, le plus fort étudiant de première année, trop femmelette pour donner un coup de scalpel !

—J'ai une recette infallible pour vaincre ta répugnance, reprit Ulric Bertrand.

—Et cette recette ? dit Jules.

—L'école a besoin de sujet, viens avec nous ; tu nous aideras à faire notre prochaine razzia.

—Oh ! pour cela, non ! répondit Jules, d'un ton qui n'admettait pas de réplique.

—Le truc n'est pas malin, et pourtant je n'ose pas te blâmer, Jules, reprit Ulric Bertrand, car moi qui te parle, j'ai bien eu mes petites répugnances. Mais aujourd'hui, c'est différent ! Je crois sincèrement que je serais de force à enlever le meilleur ami de mon père—mort, ça s'entend—pour en faire un sujet. Il ne nait pas un chirurgien sans qu'il en coûte à l'humanité, et comme je me sens en verve ce soir, je veux vous raconter un épisode de mes nuits de résurrectionniste. A votre santé ! mes tourlouroux.

—Salut ! reprit la troupe altérée, en chargeant à qui mieux mieux, pipes, bouffardes et caddres dans l'immense pot à tabac placé auprès des bouteilles.

—Il y aura de cela vendredi prochain, trois mois, commença Ulric Bertrand, en essayant sa grosse moustache rousse, c'était dans la nuit de la Sainte-Catherine.

Le matin même, notre procureur nous avait délicatement insinué dans les trompes d'Eustache, que la table de dissection avait faim, et je ne fus pas long à arranger une petite expédition avec Marc Beaulieu et Augustin Marchand, que je rencontrais flânant au *Terrapin*.

Le soir de la Sainte-Catherine nous étions donc en route, cheminant de l'autre côté du fleuve, sur le chemin du roi de Longueuil. Une neige floconneuse l'argentait, et notre cariole, traînée par un bon cheval, loué chez Dumaine, allait grand train, malgré une énorme cruche de Molson surveillée amoureusement par Augustin, et un immense paquet de conserves que ce gourmand de Marc avait songé à apporter. Pour ma part de gâteau, je m'étais chargé d'une pelle, de deux pics, de deux cordes, menus objets nécessités par notre voyage, et c'était vraiment plaisir d'entendre de temps à autre, l'harmonieux cliquetis que tout cela rendait ensemble, quand ces objets se rencontraient au fond d'un cahot. Ils excécutaient une musique qui sentait son cadavre à trois cimetières à la ronde.

Le tout trottaient à merveille, ne s'arrêtant de temps à autre que pour nous permettre de boire un bon coup de *hot scotch*, aux anberges, connues de l'intéressant Augustin, qui, je dois lui rendre cette justice, possédait son itinéraire à merveille.

(La suite au prochain numéro.)

FAITS DIVERS.

Dernièrement, M. Bergh visita la ménagerie de Barnum, qui est maintenant exhibée à New-York, et demanda que l'hyène qui est reconnue par tous les employés de Barnum, comme étant l'animal le plus féroce de toute la ménagerie, fut débarrassée de sa chaîne et mise dans la possibilité de roder dans sa cage. Le gardien de l'hyène fit exécuter cet ordre avec beaucoup d'hésitation, car il était convaincu que les barres de fer de la cage ne pourraient pas retenir l'hyène prisonnière. Quelque jours plus tard, ses craintes furent vérifiées, car par un moyen ou par un autre, l'hyène réussit à s'échapper de sa cage, attaqua et dévora tout ce qu'elle rencontra. Un léopard, évalué à \$8,000, se trouvait dans une cage voisine, d'un effort désespéré, l'hyène abattit la cloison et engagea un combat à mort avec son adversaire qu'elle mit en lambeaux ; après cela, elle s'attaqua à un éléphant, qui lui tint tête sans recevoir de trop fortes blessures. L'hyène attaqua ensuite un chameau qu'elle laissa dans un si pitoyable état que l'on fut obligé de le tuer.

Après une résistance désespérée, l'animal furieux fut pris au lasso par un Indien, et se trouva de nouveau enchaîné dans sa cage.

Cette hyène est âgée de 65 ans, a été prise en Sénégambie et a été exhibée en Europe pendant 20 ans, et en Amérique pendant 35 ans. Pendant cet espace de temps, elle a brisé plus de 24 cages de fer et tué vingt animaux de grand prix. Le jardin zoologique de Londres l'a possédée pendant dix ans. A moins d'être liée avec des chaînes, il ne faut pas moins qu'une cage solide en fer pour la mettre en sûreté, car elle a des griffes des plus formidables.

UN BON EXEMPLE A IMITER.—En 1840, dans une manufacture de coton à Waltham, état de Massachusetts, un jeune homme travaillait tranquillement et silencieusement. Il était charpentier de son état comme l'avait été son père. Dans un autre appartement de la même manufacture, travaillait aussi une jeune fille, belle, gracieuse et respectable, un modèle d'ouvrière. Naturellement, les deux jeunes gens s'aimèrent et se marièrent.

Chaque instant que le jeune époux pouvait dérober au travail, il l'employait à l'étude, et la jeune femme l'encourageait avec le véritable orgueil qu'une femme porte à son mari. Quelques années plus tard, le jeune homme se présenta devant les juges de la Cour Suprême de l'Etat, et subit son examen pour être admis au barreau. Il se fit connaître comme un érudit et un linguiste, lisant et parlant toutes les principales langues de l'Europe.

Vingt ans plus tard, la jeune fille qui avait donné sa main et son cœur à son camarade ouvrier dans la manufacture, faisait au prince de Galles, l'honneur—ainsi que le galant prince l'admettra assurément—de danser avec lui, à l'ouverture du bal donné en son honneur par la ville de Boston ; et le duc de Newcastle, un juge sévère et exigeant, déclara l'ancien employé de manufacture—qu'il rencontra dans la position officielle de gouverneur de l'état de Massachusetts—le plus parfait modèle du véritable gentilhomme anglais qu'il avait rencontré en Amérique.

L'ancien employé de manufacture, maintenant le général Banks, a depuis rempli plusieurs emplois importants, et il est maintenant président du comité des affaires étrangères dans la Chambre des représentants à Washington.

M. Banks doit ses succès non à une grande habileté naturelle, mais à son indomptable énergie, au noble et fier respect de lui-même, et à l'étonnante dignité de ses manières.

On l'a surnommé « le petit homme de fer. »

Il n'est pas un grand homme, mais un érudit très éminent et un gentilhomme.

Les demoiselles de cet homme et de cette femme qui, il y a trente ans, travaillaient dans la manufacture de coton, à Waltham, fréquentent aujourd'hui la plus haute société de l'Europe, et, il y a quelques semaines, les journaux publiaient une lettre charmante de l'illustre président de la république française, à l'une d'elles, avec laquelle il s'était beaucoup lié d'amitié pendant un séjour qu'elle avait fait dans la famille du célèbre homme d'état, et dans cette lettre, il la complimentait hautement sur sa beauté, ses talents et ses qualités.

SOIN DES PIEDS.—Il y a beaucoup de personnes qui n'ont pas soin de leurs pieds. Lorsqu'elles se les ont lavés une fois par semaine, elles croient avoir fait une grande chose. Elles devraient savoir que les plus gros pores (ouverture imperceptible dans la peau par où se fait la transpiration) du système, se trouvent sous les pieds, et que ces pores déchargent constamment une matière offensive. Elles portent les mêmes bas depuis le commencement jusqu'à la fin de la semaine, et ils sont entièrement saturés de cette matière offensive et dégoûtante. Un pareil traitement de pieds est préjudiciable à la santé. Les pores ne sont pas répercutifs, c'est-à-dire qu'ils ne repoussent pas au dehors, mais sont des absorbants, et ramènent plus ou moins cette matière fétide dans le système. On devrait laver ses pieds tous les jours avec de l'eau pure, et on ne devrait jamais porter les mêmes bas plus d'un jour ou deux.—Semaine Agricole.

FERD. GAGNON,

Rédacteur, et Gérant pour les Etats de la Nouvelle-Angleterre (Ver- mont, Maine, New-Hampshire, Massachusetts, Connecticut et Rhode-Island.)

WORCESTER, MASS. JEUDI, 18 JANVIER, 1872.

BULLETIN AMÉRICAIN.

Les journaux américains sont remplis de détails sur le fameux James Fisk, jr., qui vient d'être lâchement assassiné par Stokes. La vie de Fisk est la personification du caractère américain. Entrepreneurs, aimant le luxe et l'enceus, philanthrope, grand amateur des coups de bourse. un parvenu dans toute la force du mot. Les faits suivants le font bien connaître :

On a déjà lu les détails du fameux voyage de Rothschild, jr., de Bruxelles à Londres, aussitôt après la défaite de Napoléon à Waterloo, et des spéculations heureuses qu'il sut effectuer en conséquence. James Fisk, jr., conçut et exécuta un coup de bourse aussi éclatant, à la fin de la guerre civile. Le 2 Avril 1865 Fisk, s'imagina qu'après sa fuite de Petersburg, le Général Lee devrait se rendre bientôt. De suite il alla à Boston, consulta quelques uns de ses amis banquiers et les associa dans son projet. La nouvelle de la reddition de Lee et la chute de la confédération du Sud apprise, il devait envoyer un agent à Londres, pour changer des billets du Sud, avant que la nouvelle parvint en Angleterre. On se rappellera que le câble transatlantique n'était pas encore en opération en 1865. Un petit steamer fut acheté et envoyé à Halifax. Le jour et nuit le vapeur bouillonnait dans la chaudière et le courtier n'attendait que le mot d'ordre pour filler vers Londres. Des jours se passèrent, et le petit vapeur faisait l'ornement du port d'Halifax. Un télégramme arriva enfin, daté de Boston, et portant ce seul mot "Go." On appareilla et le vapeur fut à Queenstown deux jours avant le steamer de la malle. L'agent passa à Londres et vendit en un seul jour pour plus de \$5,000,000 de bons confédérés.

Fisk et ses associés se partagèrent \$4,000,000 dans cette spéculation aventureuse.

Un autre trait de la vie de Fisk : Vanderbilt, le roi des chemins de fer, devint jaloux de Fisk et résolut de le ruiner. Il pensa que le meilleur moyen était de détruire les affaires du chemin de fer Erié. Dans ce but, il ordonna une baisse dans le tarif du transport depuis Chicago, et demanda à Fisk d'en faire autant pour l'Erié. Fisk y consentit. Les animaux étaient envoyés de l'Ouest en nombre considérable. Le prix était de \$4.00 par tête sur le New York Central et sur l'Erié.

Quelques jours après, Vanderbilt réduisit le tarif de \$4.00 à \$1.50 par tête sur le Central, pensant par là écraser l'Erié. Mais il avait compté sans l'adresse de Fisk, ce dernier ne voulut point réduire le tarif de l'Erié. Il donna ordre à ses agents de l'Ouest d'acheter 4,000 animaux et de les envoyer par le New York Central dont Vanderbilt était le Président. Pendant plusieurs semaines le chemin de Vanderbilt fut encombré de ces animaux, et l'Erié transportait le surplus du fret à \$4.00, pendant que les animaux de Fisk étaient transportés à \$1.50, c'est à dire au-dessous des frais de transport. Le Commodore Vanderbilt fut obligé de se déclarer vaincu. Fisk avait commencé par être colporteur. Il est mort millionnaire à l'âge de 37 ans. Sa vie fut un mélange de qualités et de vices. Comme homme d'affaires, il n'avait pas son égal. Comme amateur du luxe et de la débauche il fut scandaleux à l'excès. Avec tout cela, il était très charitable.

Des troubles ont éclaté en Louisiane. Des résolutions ont été adoptées censurant le gouvernement fédéral et la législature de l'Etat.

La législature de l'Illinois a passé une résolution intimant aux sénateurs de l'Etat, siégeant à Washington de voter en faveur de l'amendement Sumner, qui demande que la même personne ne serve qu'un seul terme comme Président.

La pompeuse réception du fils de M. Grant et du Général Sherman par le Roi Amédée sera peut être un calmant aux menaces des Etats-Unis contre cette puissance Européenne. Toutefois on répare tous les navires de guerre dans les chantiers américains.

En voilà bien d'une autre. Voilà qu'un tribunal américain s'est arrogé le droit de juger de la validité des censures épiscopales. L'Evêque O'Hara de Scranton, Pensylvanie, mécontent de la conduite du Rvd. Stack, pasteur de Williamsport, lui ordonna, sub gravi, de ne plus desservir en cet endroit. Le Rvd., en appela au tribunal des plaidoyers communs, se plaignant que par cet acte, l'Evêque le privait de ses droits et revenus et le mettait dans l'impossibilité de pouvoir gagner honorablement sa vie. Il concluait en demandant un Writ de prohibition contre la sentence de l'Evêque. Chose monstrueuse à croire, le Juge Gamble, a ordonné l'émanation du Writ et blâme l'Evêque. Inutile d'ajouter que Mgr. O'Hara, en a de suite appelé à la cour suprême. Nous constatons avec un vif plaisir, que la Tribune de New-York censure fortement le Juge et le Rvd. Stack sur leurs procédés injustes et dérisoires. Il faut cependant ajouter que le journal de M. Greeley profite de la circonstance pour vouloir tourner en ridicule la religion catholique.

FERD. GAGNON.

CORRESPONDANCE.

Bourbonnais vient d'être témoin d'un acte de générosité qu'il est impossible de taire. Un bazar organisé par les principales dames de cette paroisse a rapporté la somme magnifique de \$1,534.74. Inutile de faire l'éloge

des efforts généreux, du dévouement entier de ces dames : le résultat qu'elles ont obtenu parle plus hautement que toutes les louanges qu'on en pourrait faire. Pendant les 10 jours qu'a duré le bazar, l'harmonie la plus parfaite, l'intérêt le plus soutenu, la gaieté la plus vive a régné parmi les flots de visiteurs qui remplissaient la vaste salle du Collège. Aussi impossible de ne pas pouvoir être satisfait en jetant un regard sur les tables où s'étaient des objets dont la richesse le disputait à l'élégance : ici c'étaient riches tapis, sofas moelleux, vases splendides ; là, cadres brillants, lits superbes, vêtements de toutes sortes ; plus loin, rafraichissements exquis et variés. La bande de "l'Union Ste. Cécile," dirigée par un véritable artiste, le Dr. Monast, n'a pas peu contribué aussi à l'amusement général : ses airs joyeux captivaient l'attention et laissaient la paix, pour un moment, aux bourses assiégées.

Le produit du bazar est destiné au soutien du Collège, fondé depuis quelques années à Bourbonnais. Cette maison, sous l'habile direction de Clercs St. Viateur, a déjà rendu d'immenses services à la population canadienne des Illinois, et est destinée à lui en rendre de plus grands encore. Sur cette terre étrangère, où nous nous trouvons, Canadiens, en contact avec tant de races différentes, nous avons besoin de nous revêtir de force et de science pour nous tenir à la hauteur des autres nations, et pour défendre notre religion et notre nationalité. C'est ce qu'ont bien compris les citoyens, vraiment patriotes, de Bourbonnais en jetant les fondements d'une institution de ce genre, et c'est ce qu'ils ont laissé encore entendre bien éloquemment, durant ce bazar, en aidant aussi généreusement. Honneur donc à ces citoyens si dévoués, qui n'épargnent rien pour faciliter à leurs enfants l'étude des lettres et des sciences, qui disposent de leurs richesses pour imprimer dans leurs âmes ces principes sains qui forment les hommes illustres et les vrais héros, et qui font grand un peuple entre tous les peuples !

Il ne faut pas non plus oublier de dire que les habitants de Bourbonnais ont été puissamment secondés dans leur bonne œuvre par les Canadiens et les Américains des paroisses environnantes : mille remerciements aussi à eux.

SUA.

Bourbonnais, Grove Ill., 5 janvier, 1872.

PUTNAM, CONN.

Nous trouvons dans une correspondance adressée à l'Avenir National, de St. Albans, par Hector Duvert, Ecr., d'intéressants détails sur l'esprit religieux qui anime les Canadiens de ce village. Nous donnons ci-après quelques extraits de cette correspondance. Ils feront connaître quels bons compatriotes nous avons à Putnam :

Au commencement de novembre dernier, j'éprouvais du bonheur à signaler dans l'Etendard National que les catholiques de Putnam, dont plus des deux tiers sont Canadiens-Français, venaient de jeter dans la caisse d'un bazar, ouvert pour le bénéfice de leur belle église, la somme de trois mille dollars.

Alors, il ne m'était pas possible de dire ce qu'aujourd'hui j'ai la satisfaction bien douce d'apprendre à nos compatriotes des Etats-Unis et du Canada, que pendant que le bazar tenait ses salles ouvertes, la somme de cinq cents dollars fut mise à la disposition de sa Grandeur Monseigneur McFarland pour les infortunées victimes des feux de Chicago et du nord-ouest.

Et voici que lundi dernier, le 25 courant, le produit d'une collecte faite pour le bénéfice de notre digne pasteur, le révérend Père Vygen, s'est élevé à la somme de sept cent quinze dollars. Ainsi, en moins de deux mois, la congrégation de Putnam s'est cotisée pour la somme de quatre mille deux cent dollars.

La paroisse de Putnam, comme vous le savez probablement, n'est pas des plus populeuses, et on ne peut pas dire qu'elle possède dans son sein des membres de grande fortune. Et cependant quand il s'agit de promouvoir une bonne œuvre, j'aime à le déclarer, il n'est pas un chef de famille, pas un seul, qui se croie justifiable de donner moins d'un dollar. Ce qu'il y a d'admirable, c'est qu'ici les jeunes gens, les enfants même concourent à l'envie à la production de ces œuvres pour une part proportionnée à leur gain journalier ou mensuel. Quel bel exemple ! quel fructueux enseignement !

Je me contente d'apporter humblement ma pierre, laissant à des mains plus habiles le soin de la polir et de lui assigner, pour ne pas le déparer, la place qu'elle doit occuper dans l'édifice national auquel nous devons tous travailler, chacun selon ses forces. Et ce travail nous l'effectuons en nous efforçant, chacun dans les limites de son pouvoir, de prendre dans notre patrie nouvelle le rang qu'une population de 700,000 âmes doit infailliblement occuper.

Pour cela, ne négligeons rien de ce qui doit nous rapprocher de ce but auquel nous devons tendre sans cesse. Tenons-nous serrés et unis. Nous ne serons forts qu'autant que nous ne serons pas divisés.

Sachons que cet esprit de division, que ce manque d'union qui existe parmi nous, est le produit de notre ignorance ou d'une sottise estime de nous-mêmes qui nous fait préférer notre insuffisance au mérite réel de nos semblables. Tâchons de cauteriser cette plaie qui souille notre nationalité et qui la ronge au cœur. Ouvrons des écoles comme on nous a conseillé de le faire, afin qu'en y envoyant nos enfants ils ne soient pas condamnés à rester dans l'ornière où un si grand nombre de nôtres sont condamnés à croupir. Faisons-nous un devoir de nous associer à une de nos sociétés de bienfaisance pour cimenter notre union et pour nous façonner à la pratique des assemblées délibérantes, tout en nous ménageant une ressource durant la maladie. Ici nous n'avons pas de passé ; montrons-nous ce que nous devons être. Faisons-nous connaître pour une population chrétienne, c'est-à-dire sobre, laborieuse, intelligente, morale et respectant les lois. Enfin que chaque famille souscrive à un journal français, où nos intérêts prochains et éloignés soient exposés, discutés et défendus, et qui nous tienne au courant de ce qui se passe dans la mère-patrie, comme de ce qui se passe au milieu de nous aux Etats-Unis. La presse, dans les temps modernes, est la colonne lumineuse qui doit diriger sûrement les pas des peuples vers les régions de l'avenir.

De cette manière, M. le rédacteur, notre nationalité marchera bientôt l'égalé des autres nationalités dans l'Union américaine.

NOUVELLES AMÉRICAINES.

Le 5 juin 1872 aura lieu, à Philadelphie, la Convention Nationale du parti républicain. A cette convention seront nommés les candidats du parti aux sièges Présidentiel et de Vice-Président. L'élection des membres du collège électoral aura lieu en novembre 1872, et le futur Président prendra son siège le 4 mars 1873.

Les dix plus grandes bibliothèques des Etats-Unis, avec le nombre de volumes que chacune renferme, est comme suit : Bibliothèque du Congrès, 183,000 volumes ; Bibliothèque Publique de Boston, 253,000 ; Bibliothèque d'Astor, New-York, 130,000 ; Bibliothèque de Harvard, Cambridge, 118,000 ; Bibliothèque de l'Académie Boston, 100,000 ; Bibliothèque de Philadelphie, 85,000 ; Bibliothèque de l'Etat de New-York, 57,000 ; Bibliothèque de Yale Collège, 50,000.

On lit dans le Phare des Lacs :

"Du 1er novembre 1870 au 31 octobre 1871, il y a eu 107 accidents de chemin de fer aux Etats-Unis,—collisions, explosions de locomotives, écroulements de ponts et déraillements.

"Le nombre de victimes a été de 181 tués et 254 blessés.

"Les trois quarts des accidents peuvent être attribués à la négligence des employés des chemins de fer, et les autres à l'inactivité des compagnies elles-mêmes, qui n'entretiennent pas leurs lignes et leur matériel comme elles devraient le faire."

UN JEUNE HOMME TUE SON FUTUR BEAU-FRÈRE.—Un meurtre épouvantable vient d'être commis à Grand-Grove, dans le comté de Richmond, C. B.

Un jeune homme du nom de Butler était trouvé, le 6 courant, près de sa résidence, dans un état désespéré. Il avait une large blessure entre les deux épaules. Le docteur McDougall, de St. Pierre, appelé en hâte, déclara que la blessure était mortelle.

Voici les détails : Pendant que Butler était assis près d'une clôture, sur la propriété de William Lafford, Alexandre Lafford, fils de ce dernier, s'approcha de sa victime et sans mot dire, lui logea une balle à bout portant entre les deux épaules.

L'examen post mortem a montré que la balle avait pénétré dans les poumons. Butler est mort en 28 heures. Ce jeune homme était fiancé à la sœur de Lafford, et comme ce mariage déplaçait souverainement à la famille de la jeune fille, Butler devait enlever sa fiancée ce jour-là-même. De là, l'acte du jeune Lafford. Les jurés ont rendu un verdict de "meurtre sauvage" contre Lafford. A l'heure qu'il est, il est en prison. Il n'est âgé que de 20 ans.

Les habitants de l'Indiana sont dans la joie : personne n'a été lynché dans l'espace de toute une semaine.

Il y a des journaux à Londres qui demandent tant la ligne pour publier des vers. O poésie ! fille du ciel, qu'es-tu devenue ?

On dit qu'il y a de plus belles femmes que partout ailleurs dans les Etats-Unis.

MARCHÉS DE LA SEMAINE DERNIERE.

Table with market prices for various goods like flour, oil, and meat. Columns include item names and prices for Montreal and Quebec.

INSTITUT DES ARTISANS CANADIENS.

SÉANCE PUBLIQUE.

UNE SÉANCE PUBLIQUE de l'Institut des Artisans Canadiens, aura lieu Vendredi, le 19 Janvier courant, à la Salle de l'Union St. Joseph, rue Ste. Catherine, à 7 1/2 heures P. M., précises.

C. D. THÉRIAULT, Secrétaire.

DEMEGAGEMENT.

M. J. BISAILLON avertit ses pratiques et le public en général qu'il vient de transporter son Etablissement de perruquier aux Nos. 203 et 205 rue Notre Dame, presque vis-à-vis son ancienne place.



HOTEL DU GOUVERNEMENT.

SAMEDI, 16 Novembre 1871.

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre de la Marine et des Pêcheries, et en vertu des dispositions de la 19ème section de l'Acte concernant les Pêcheries, il a plu à Son Excellence de faire le règlement suivant: Les eaux de la rivière Tom Kedgwick, dans le comté de Restigouche, Province du Nouveau-Brunswick, sont, par le présent, réservées pour la reproduction naturelle et artificielle du poisson.

WM. H. LEE, Greffier, Conseil Privé.



HOTEL DU GOUVERNEMENT.

OTTAWA, Samedi, le 16 Décembre 1871.

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre de la Marine et des Pêcheries, et en vertu des dispositions de la 19ème section de l'Acte concernant les pêcheries, il a plu à Son Excellence de faire les règlements suivants: Les eaux du Lac Beauport, dans la province et le comté de Québec, sont, par le présent réservées, depuis le 1er jour de janvier jusqu'au 1er jour de mai 1872, pour la reproduction naturelle et artificielle du poisson.

WM. H. LEE, G. C. P.



DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et endossées, "Soumissions pour Charbon," seront reçues à Ottawa, jusqu'à LUNDI, le 26ème jour de FÉVRIER prochain, à midi, pour l'approvisionnement de Charbons de Grille et Fournaises pour l'usage des Bâtimens Publics, Ottawa, d'après les conditions imprimées qu'on peut obtenir à ce Bureau avec les formes de soumissions. Le Département ne sera pas obligé d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 28 Décembre 1871.

IL N'Y A PAS DANS MONTREAL, DE magasin, où l'on puisse trouver une variété aussi grande de Bijouteries, Coutelleries, Porcelaines, Albums, Concertinas, Boîtes à ouvrage, Sachets pour Dames et Messieurs, Bouteilles de toilette, Joujoux etc., etc., qu'au MAGASIN DE 51 ET 50 CENTINS,

DE LA PARTIE OUEST,

MAISON RECOLLET.

N. B.—Nouveautés reçues chaque semaine. Une visite est sollicitée.

A. BELANGER

MAGASIN DE

MEUBLES

276, Rue Notre-Dame

MONTREAL.

LAURENCELLE & VARY.

FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT

Pour Dames et Messieurs.

CHAUSSURES FAITES A ORDRE.

Importateurs de Chaussures Anglaises et Françaises de première qualité. Ont constamment en mains des chaussures à semelle de Liège, etc., etc.

No. 303, RUE NOTRE-DAME.

2-31z

Institut Télégraphique de la Puissance.

89, RUE SAINT JACQUES, MONTREAL, P. Q.

GEORGE E. DESBARATS, Propriétaire.

Etabli dans le but de qualifier des Opérateurs pour les nouvelles Lignes Télégraphiques qui se construisent actuellement par toute la Puissance du Canada et les Etats-Unis.

Ce Collège établi il y a trois ans, peut aujourd'hui être considéré comme une Institution permanente. Son accroissement rapide et sa prospérité sont dus aux demandes des propriétaires de lignes télégraphiques, et le Propriétaire doit son succès à l'habileté qui a marqué l'enseignement de cet art utile par les Professeurs attachés à l'Institut.

Le développement rapide et l'utilité du Télégraphe Electrique, et conséquemment la demande toujours croissante pour des Opérateurs de premier ordre, rendent l'établissement de Collèges pour l'enseignement de cette branche d'absolue nécessité. Les Surintendants de Lignes Télégraphiques voient ce mouvement avec faveur. Les Collèges Commerciaux ont, jusqu'à un certain degré, entrepris l'enseignement de cette branche aussi bien que des autres branches de l'éducation commerciale; mais les connaissances télégraphiques ainsi acquises ont toujours été regardées comme de second ordre; à ce point que les Collèges de Chicago, Milwaukee, Buffalo, New-York, etc., en ont discontinué l'enseignement, et recommandent l'Institut Télégraphique comme l'endroit où une connaissance parfaite de cet art à la fois intéressant, savant et utile peut-être le plus convenablement obtenue.

La perspective pour les Jeunes Gens et les Dames qui étudient la télégraphie, de se procurer bientôt des situations lucratives, ne saurait être meilleure qu'à présent, et nous recommandons instamment à ceux qui désirent embrasser une carrière plaisante et rémunérative de se qualifier comme Opérateurs sur les diverses Lignes Télégraphiques. Les Elèves, en quittant l'Institut, reçoivent un certificat de capacité, qui leur permet de remplir de suite les vacances qui auraient lieu dans la Puissance du Canada et les Etats-Unis. De prime abord, on peut obtenir un salaire de \$30 par mois; mais après deux ans de pratique, on n'a aucune difficulté à obtenir \$50 ou \$60 par mois; on paie même de \$100 à \$170 par mois aux Etats-Unis.

La connaissance pratique de la Télégraphie convient surtout aux Dames; et en effet, elles sont les Opérateurs favoris en Angleterre et en Amérique, reçoivent un salaire plus élevé, comparé avec les autres emplois, que les hommes, tandis qu'elles ont plus de facilité naturelle pour apprendre cette science. Savoir lire et écrire passablement sont les seules connaissances rigoureusement nécessaires, et toute personne de capacité ordinaire peut devenir excellent Opérateur. Nous avons la preuve dans le cas de plusieurs gradués qui, avec peu d'instruction et aucune idée du fonctionnement de la Télégraphie en entrant, sont devenus de bons Opérateurs en quelques mois. C'est aussi une bonne occasion pour les étudiants d'apprendre à écrire vite. Quelques-uns de nos gradués qui pouvaient à peine écrire leurs noms prennent aujourd'hui les messages au taux de 25 à 30 mots par minute.

LES DEVOIRS D'UN OPERATEUR.

Il n'y a pas de métier ni de profession qui exige moins de travail, et en même temps où l'employé jouisse d'une plus grande liberté et indépendance; car il est constamment maître de l'instrument qu'il dirige, il occupe ordinairement un bureau à lui seul, sans directeur ni maître, n'ayant qu'à recevoir et à expédier les messages. Il travaille ordinairement de 10 à 12 heures par jour, moins les heures ordinaires pour les repas. Les Opérateurs ne sont pas requis de travailler le dimanche. L'Institut est complètement pourvu de tous les appareils, etc., d'un grand Bureau de Télégraphie de premier ordre. Des dépêches de toutes descriptions, des nouvelles des chemins de fer, arrivées et départs des trains, des Rapports des Marchés et des Dépêches par le Câble Transatlantique, sont expédiés et reçus, tel que pratiqué sur des lignes ordinaires. L'instruction individuelle est donnée à chaque étudiant, d'après son plus ou moins d'aptitude pour cette science. On n'épargne ni le travail, ni la dépense pour qualifier les étudiants par les situations les plus importantes, sous un aussi bref délai que possible. Les élèves peuvent commencer leurs études en aucun temps, et les continuer dans les collèges jusqu'à ce qu'ils possèdent les connaissances nécessaires pour faire de bons Opérateurs, et ce sans charges extra. Il n'y a pas de vacances. Heures d'étude: de 9 heures du matin jusqu'au midi, et de 1.30 à 6 heures P.M. Le temps ordinaire pour se perfectionner dans cette science est de quinze semaines; mais ceci dépend, bien entendu, de l'aptitude plus ou moins grande des élèves pour l'étude. Quelques-uns des gradués qui occupent des situations dans les Bureaux de Télégraphie ont fait leur cours d'étude dans l'espace de cinq à huit semaines.

Le prix pour le cours complet est de Trente Dollars. Il n'y a aucune dépense extra, vu que tous les matériaux et instruments nécessaires sont fournis par le Collège.

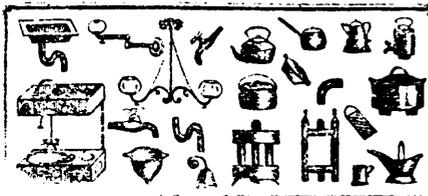
Une ligne a été construite sur laquelle les élèves pourront pratiquer lorsqu'ils seront suffisamment avancés. Dans le cas de l'interruption des communications par la rupture des fils, les réparations sont conduites par un Professeur de Télégraphie sous les yeux des élèves, afin qu'ils puissent acquérir une connaissance réellement pratique de la science de la Télégraphie.

GEORGE E. DESBARATS, Propriétaire.

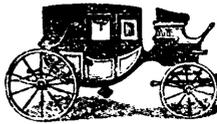
Montreal, Septembre 1871.

EDUCATION.—Leçons de Français d'Italiens et d'Espagnol par un professeur Français d'origine et très-instruit.—S'adresser à P. PURY, professeur, 223 Rue McGill, Chambre No. 15.—Conditions modérées.

ETABLIS EN 1834. GEORGE YON, Plombier et Ferblantier. 241—RUE ST. LAURENT—241 (2ème Porte de la Rue Ste. Catherine.)



GEORGE YON se charge de toutes sortes d'ouvrages en Fer blanc, Zinc, Tôle de Russie, Tôle galvanizé, pose de Fournaises à air chaud, entreprend et répare les Couvertures, Dalles, Dallages, pose de baigns, Cabinets d'aisance (Water Closets), Bols à mains, Laviers, Tuyaux à l'eau, Tuyaux à gaz, Gazeliers, Cloches pour maisons. A son magasin, on trouvera toutes sortes d'Ustensiles nécessaires pour l'usage de la maison.



LES SOUSSIGNÉS qui ont remporté cinq premiers prix à l'Exposition Provinciale tenue à Montréal en 1870, viennent d'importer un assortiment de roues et d'essieux en acier, de qualité insurpassable. Tous s'accordent à dire que ces roues ne peuvent manquer, ayant plus de rails que les roues ordinaires. Les soussignés invitent le Public à visiter leur grand assortiment de voitures d'été et d'hiver.

D. GERVAIS & CIE.

No. 810 RUE CRAIG.

Dépot, 69, Rue Bonaventure.

THOMAS MUSSEN,

Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et PEPLINES IRLANDAISES, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom,

TAPIS ET PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry.

ORNEMENTS D'EGLISES,

Tentures pour Salons, Françaises en Soie, etc., 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

ON DEMANDE

DIX JEUNES GENS RESPECTABLES et trois DEMOISELLES pour se qualifier comme OPERATEURS TELEGRAPHIQUES. Pour les détails, voir l'annonce de l'Institut Télégraphique de la Puissance.

Conditions: \$30 pour le cours complet, y compris l'usage des instruments et des fils télégraphiques. S'adresser à l'Institut Télégraphique de la Puissance, 89, rue St. Jacques, et au bureau du Canadian Illustrated News, Hearstalone, et de l'Opinion Publique, No. 1, Côte de la Place-d'Armes, Montréal. 2-36tf.

REFRIGERANTS PATENTÉS.

DE \$8 A \$40.

Ces REFRIGERANTS ont plusieurs améliorations désirables qui ne peuvent être trouvées dans les autres, et comme nous avons employé les mêmes ouvriers pendant les dix dernières années, c'est une garantie de leur qualité. Nous avons en mains un assortiment considérable de

POELES DE CUISINE.

COUCHETTES EN FER,

FONDS A RESSORTS DE TACHER, OBJETS EN ETAIN ET VERNISSE,

POTS A THE ET CAFÉ AMELIORES, ETC., ETC., ETC.

Aussi, devant arriver dans quelques jours, un Stock considérable de

COUCHETTES EN FER TRAVAILLE ANGLAIS.

MEILLEUR ET CIE., 528, Rue Craig.

Chemin de Fer du Grand-Tronc.

SERVICE D'HIVER.

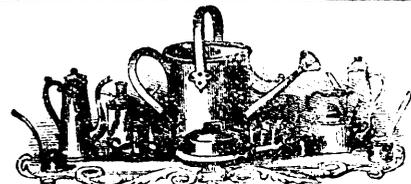
Le et après LUNDI prochain, le 30 OCTOBRE, LES TRAINS partiront de MONTREAL comme suit:—

- Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires... 7.00 A.M.
Train de la Malle pour Island Pond, et les Stations intermédiaires... 2.00 P.M.
Train de la Malle de Nuit pour Québec, Island Pond, Portland et Boston... 10.30 P.M.
Express pour Boston via Vermont Central... 9.00 A.M.
Train de la Malle pour St. Jean et Rouse's Point, en communication avec les trains de Stanstead, Shefford, Chambly et Contés du Sud-Est, et avec les chemins de Fer et Vapeurs du Lac Champlain... 3.00 P.M.
Trains Express pour Boston, New-York, etc., via Vermont Central... 3.30 P.M.
Express de Jour pour Toronto et les Stations intermédiaires... 8.00 A.M.
Express de Nuit pour Toronto et les Stations intermédiaires... 8.00 P.M.
Train Local pour Brockville et les Stations intermédiaires... 4.00 P.M.
Train d'accommodement pour Kingston et les Stations intermédiaires... 6.00 A.M.

Il y aura des Chars Dortoies Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant.

25 Octobre, 1871.



ATELIERS DE FERBLANTIERS ET PLOMBIERS.

—Enseigne de la grosse Cafetière rouge, 98 Rue St. Laurent.

T. St. George continuera à prendre des commandes pour pose de tuyaux à gaz et à l'eau, pour ouvertures en fer blanc, tôle et ardoise; pour ouvrages à la campagne, aux églises, couvents, collèges et maisons particulières. Fournaises à air chaud posées d'après le système le plus connu. On trouvera chez le soussigné des réfrigérateurs améliorés.

T. ST. GEORGE, 98, RUE ST. LAURENT.

\$30,000 VALANT

EN HARDES FAITES DRAPS, TWEEDS, CASIMIRES NOUVELLEMENT IMPORTÉS

20 POUR CENT AU-DESSOUS DE LA VALEUR ORDINAIRE VENEZ ET JUGEZ.

L'on trouvera aussi chez le Soussigné une grande variété de CHERMISES, COLS, COLLETS, ETC.

A DES PRIX TRES MODERES

R. DEZIEL, NO. 131, RUE ST. JOSEPH.

Toute commande sera exécutée avec goût et promptitude

"The Canadian Illustrated News"

Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE..... \$4.00 par an. PAR NUMERO..... 10 Centins.

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile.

Port: 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent, par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur.

On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE:

1--COTE DE LA PLACE D'ARMES--1

BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS:

519--RUE ST. ANTOINE--319

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY

PHARMACIEN, 141 RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

(Etabli en 1859.)

A V I S .

LES ABONNÉS DE L'OPINION PUBLIQUE trouveront à faire encadrer leurs gravures à bas prix, chez

N. RHÉAUME,

75--RUE ST. LAURENT.--75

2-47 f

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE



NE FAILLI JAMAIS ET VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 2-33z

CORNICHES.

CORNICHES ROULEAUX.

BAGUETTES A CADRES ET A ESCALIERS.

A vendre à prix réduits avant l'inventaire chez

L. J. A. SURVEYER, 24, RUE CRAIG, Montréal.

2-10zz

DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa 22 De cembre 1871.

L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 8 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes, 6d

F. X. BEAUCHAMP,

(Successeur de D. Smith.)

BIJOUTIER ET IMPORTATEUR DE

PIERRES PRECIEUSES.

134--RUE ST. FRANCOIS-XAVIER--134

MONTREAL.

2-45zz

O. DESMARAIS,

PHOTOGRAPHE.

(Coin des Rues Craig et St. Laurent.)

MONTREAL.

On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 2-45x

"L'Opinion Publique"

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Publié tous les Jedis à Montréal, Canada,

Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT.....\$3.00 par année

Aux Etats-Unis..... 3.50

Par numéro..... 7 Centins

Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES.....10 Centins la ligne pour chaque insertion.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.

On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier.

Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements.

Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance.

Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration

FRAIS DE POSTE—ATTENTION!

Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à l'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal.

Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal Canada.